



Une feuille de route pour une écologie de progrès

Décembre 2020

Fondation Concorde

Faire de la France le pays le plus prospère d'Europe

Tables des matières

Synthèse

- I. L'énergie a construit l'humanité et est le moteur du progrès humain
- II. Notre politique climatique est prise en otage par l'extrémisme écologique qui est antihumanisme
- III. La nécessité d'une feuille de route claire, rationnelle et compréhensible par tous, pour mener une politique climatique efficace et pour libérer les décideurs politiques de la pression des fondamentalistes verts
 - A. Quelles modalités d'action de l'État en matière climatique ?
 - i. Pour une écologie entrepreneuriale et de marché
 - ii. Instaurer une taxe carbone aux frontières européennes
 - iii. L'État doit se mettre en mode projet pour atteindre les objectifs de décarbonation
 - B. Développer la mobilité routière à faibles émissions de CO2
 - C. En matière de chauffage et de climatisation des locaux, la réglementation ne doit concerner que l'isolation des bâtiments résidentiels et tertiaires
 - D. Réindustrialiser avec des usines électriques
 - E. Mettre fin à cette politiques inutile de remplacement de l'électricité nucléaire décarbonée par les ENR intermittentes et au contraire, faire fonctionner le plus longtemps possible le parc nucléaire existant

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des experts de la Fondation Concorde d'avoir contribué à ce rapport.

Synthèse

Une écologie de progrès, c'est une écologie efficace et pragmatique, soucieuse de préserver l'environnement mais aussi soucieuse du bien-être et du développement humain. Dans ce rapport, nous nous sommes focalisés sur la transition climatique, c'est-à-dire la décarbonation de l'énergie parce que, on l'oublie trop souvent, l'énergie a construit l'humanité. L'homme est la seule espèce à avoir su mobiliser des sources d'énergie extérieures à son métabolisme, extra alimentaires. L'humanité a assis son développement et son progrès sur une baisse constante du coût d'utilisation de l'énergie en recourant à de nouvelles énergies associées à de nouvelles technologies d'utilisation de cette énergie. Les principaux indicateurs de développement humain (mortalité infantile, pauvreté, santé...) sont étroitement liés à la consommation d'énergie par tête.

Sans énergie bon marché, pas de croissance et pas de progrès humain. Il y a une quadruple corrélation parfaite entre consommation d'énergie, accroissement des productions, amélioration du niveau de vie et, hélas, jusqu'à présent émissions de CO₂. Et il n'y a pas de décroissance heureuse. Outre qu'il n'existe aucune théorie macro-économique de la décroissance, nous savons que toute récession économique est porteuse de son lot de misères et de tragédies. La récession amenée par la Covid a déjà fait basculer 150 millions de personnes dans l'extrême pauvreté dans le monde selon la CNUCED, 1 million dans la pauvreté en France.

C'est le principal défi à relever pour l'humanité : d'un côté, une croissance économique consommatrice d'énergie améliore le niveau de vie, de l'autre côté, elle modifie le climat et est source, par ailleurs, de pollutions atmosphériques.

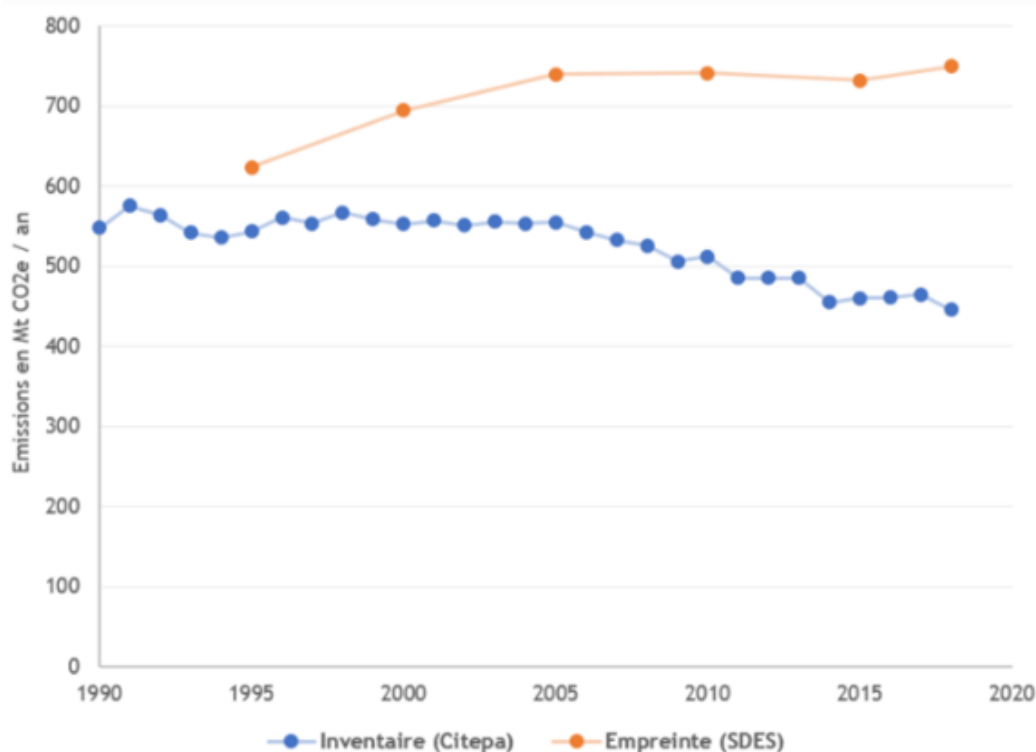
C'est le but principal que doit se fixer une écologie de progrès : lever cette contradiction, donner accès aux humains à une énergie décarbonée.

La transition climatique de la France vers une économie décarbonée, elle, est en échec. Et, ce fait est largement méconnu tant règne la confusion autour de cet enjeu du climat. On en fait facilement le constat quand on observe l'évolution de notre empreinte carbone qui, seule, mesure la réalité de nos émissions de CO₂. En effet, l'empreinte carbone intègre toutes les émissions induites par la consommation, en France, de produits fabriqués en France et à l'étranger. L'empreinte carbone comporte donc à la fois des émissions ayant lieu en France (lors de la production ou de la consommation des produits) et à l'étranger (produits fabriqués à l'étranger et importés en France).

Le résultat est accablant pour notre pays. Il contredit tous nos discours publics et met en cause les politiques que nous avons menées jusqu'à présent. Au total entre 1995 et 2018 :

- **Emissions de CO₂ sur le territoire national (ce que nous affichons) : - 21 %**
- **Empreinte carbone (la réalité de l'ensemble de nos émissions) : + 20 %**

Evolution comparée des émissions de GES selon l'approche inventaire et l'approche empreinte carbone



D'après le SDES (Service de la donnée et des études statistiques), les émissions associées aux importations ont quasiment doublé entre 1995 et 2018, les biens et services des pays exportateurs présentant le plus souvent des intensités en GES plus élevées qu'en France. **Les émissions de CO2 importées, que l'on ne comptabilise pas, représentent plus de la moitié de l'empreinte carbone de la France (57% en 2018), c'est-à-dire davantage que les émissions émises sur le territoire national !**

Comment expliquer un tel échec ? Notre hypothèse est que les décideurs politiques français sont enfermés depuis deux décennies dans un dilemme : d'un côté, satisfaire par souci électoral les revendications écologistes, de l'autre côté, éviter que les mesures en faveur de l'environnement ne pénalisent trop l'économie. D'où la multiplication de mesures en faveur de l'environnement conçues comme des signes à émettre en faveur des électeurs de sensibilité écologiste en dehors de toute stratégie cohérente.

Et surtout, nos décideurs politiques n'ont pas pris la mesure de la dimension antihumaniste et nihiliste des extrémistes verts qui veulent bloquer les meilleures solutions qui permettent de conjuguer développement économique et protection du climat et au contraire aiguiller la décision vers les solutions inefficaces, pénalisant la croissance économique.

Nos décideurs politiques n'ont pas compris que les activistes écologiques sont pour l'essentiel des révolutionnaires de gauche qui instrumentalisent les enjeux climatiques pour renverser le système existant et qui, eux aussi, pratiquent la politique du pire. Comment pourraient-ils les satisfaire par quelques mesures que ce soient ?

Quatre mesures particulièrement contreproductives tant sur le plan écologique que sur le plan social et économique ont par exemple été prises sous l'emprise des extrémistes verts :

1. Fermer de manière anticipée nos centrales nucléaires alors que notre électricité décarbonée à 90% peut nous permettre de décarboner la plupart de nos consommations d'énergie.
2. Abandonner notre industrie et ainsi délocaliser et amplifier nos émissions de CO2.
3. Taxer davantage l'électricité décarbonée à plus de 90% (37%) que le gaz carboné à 100% (27%) pour pénaliser par l'idéologie l'électricité nucléaire.
4. Toujours pour pénaliser l'électricité nucléaire, mettre en place une réglementation qui a généralisé le chauffage des logements au gaz !

La Fondation Concorde estime nécessaire de remplacer ces politiques désordonnées, inefficaces, et contre-productives par une feuille de route suffisamment claire, simple et rationnelle pour qu'elle s'impose au plus grand nombre comme une évidence. Mener une politique climatique efficace qui conjugue « la fin du monde et la fin du mois » constitue le meilleur moyen de libérer les hommes politiques de cette emprise des extrémistes écologiques et des activistes d'extrême gauche. Une telle feuille de route doit partir des données caractérisant nos émissions de CO2 annuelles :

- **Balance commerciale de CO2** qui fait le solde entre les émissions liées à nos importations et les émissions découlant de nos exportations : **275 Mt eq CO2**
- **Transports : 136 Mt eq CO2**
- **Bâtiments : 85 Mt eq CO2**
- **Industrie : 78 Mt eq CO2**

De ces données découlent logiquement les quatre grands objectifs de notre feuille de route :

1. **Décarboner les transports qui représentent 43% des émissions de CO2 liées à la combustion d'énergie sur le territoire français.**
2. **Décarboner le chauffage des locaux.**
3. **Réindustrialiser pour réduire nos importations d'émissions de CO2 associées aux produits et services consommés en France et produits à l'étranger.**
4. **Ne plus considérer notre électricité nucléaire décarbonée comme un ennemi à abattre mais comme une ressource, un levier pour décarboner les transports, le chauffage des locaux, la production via des usines électriques. Une économie décarbonée ne peut être qu'électrique. Le monde a besoin de toutes les formes d'énergies décarbonées, y compris du nucléaire, pour réussir la transition climatique.**

L'État doit agir selon trois grands principes :

1. Recourir le moins possible aux réglementations et aux subventions et utiliser au maximum les forces du marché et de l'entrepreneuriat via une taxation du carbone.
2. Pousser à l'instauration d'une taxe carbone aux frontières européennes.
3. Agir en mode projet pour les grands enjeux avec un "guichet unique" vis-à-vis de l'ensemble des entreprises porteuses d'innovations et de projets qui ont besoin de conseils sur des questions en dehors de leur domaine de compétence et qui ont le plus souvent besoin de faire évoluer rapidement les réglementations qui entravent le développement de nouvelles solutions plus efficaces.

I. L'énergie a construit l'humanité et est le moteur du progrès humain

L'énergie est indispensable à la vie

L'énergie constitue le composant universel de toute forme de vie. Grâce à la photosynthèse, les plantes captent l'énergie solaire pour produire des glucides à partir du gaz carbonique de l'atmosphère et de l'eau. Les animaux et les autres organismes acquièrent leur énergie en consommant ces végétaux au sein de la chaîne alimentaire. La vie peut se résumer à une transformation continue d'énergie et de matière. Seul l'Homme dépasse ce processus en ayant réussi à **mobiliser des sources d'énergie extérieures à son métabolisme, extra alimentaires.**

Le recours à l'énergie externe commence avec la maîtrise du feu

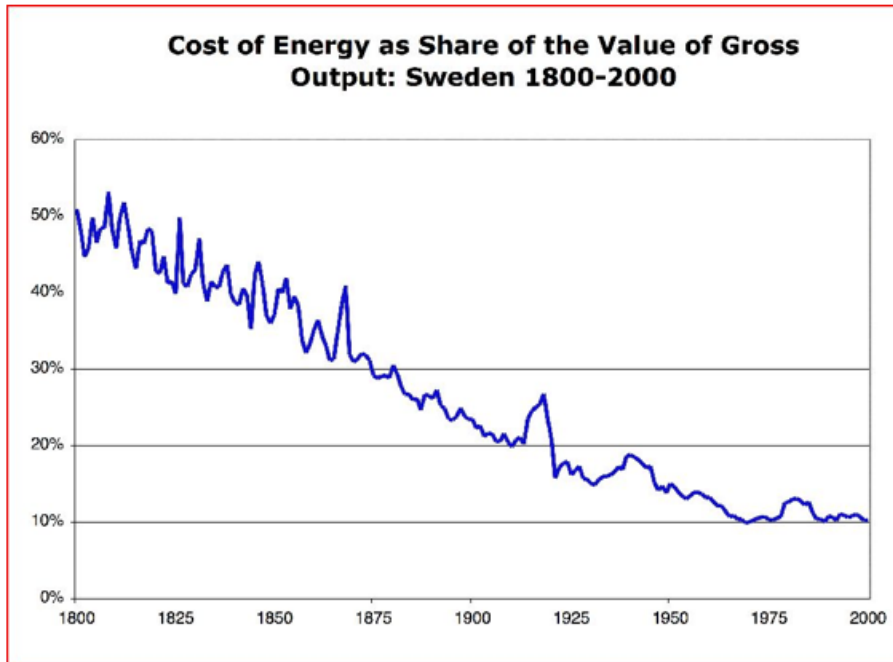
Plus de 7 milliards d'êtres humains sur la terre contre 100 000 chimpanzés avec qui nous partageons pourtant 98% de notre génome. L'essor fulgurant de l'humanité ne pourrait se concevoir sans la maîtrise de l'énergie hors métabolisme qui débute avec la maîtrise du feu.

Les chercheurs de l'université de Harvard –Organ, Nunn, Machada et Wrangham- ont montré que la cuisson des aliments intervenue il y a 1,9 millions d'années a permis de réduire le temps que consacraient nos ancêtres à la mastication de 48% de leur activité quotidienne à 4,7%. Selon Wrangham, l'énergie jusqu'alors mobilisée par la digestion, a été réinvestie dans le développement du cerveau. C'est donc la cuisson qui a fait de nous des hommes.

Le temps ainsi libéré a pu être consacré à d'autres activités, en particulier la chasse qui a fourni des aliments riches en énergie et en protéines, qui a également nourri la croissance de notre cerveau. La maîtrise du feu a ainsi permis à l'humanité de s'extraire du règne animal, de son inféodation à la nature.

L'humanité a assis son développement et son progrès sur une baisse constante du coût d'utilisation de l'énergie en recourant à de nouvelles énergies associées à de nouvelles technologies d'utilisation de cette énergie (charbon/vapeur, électricité/moteur/éclairage, pétrole/moteur à explosion/réacteur).

La compilation des données réalisée par Astrid Kander pour la Suède depuis 1800 en donne la meilleure illustration :

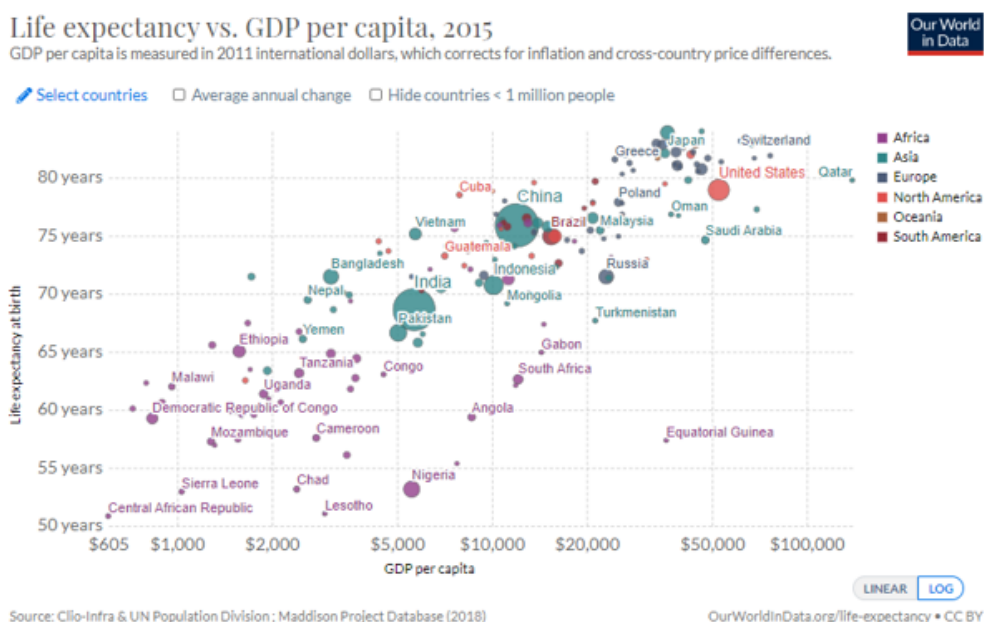


Le coût de l'énergie représentait 50% du PIB suédois en 1800, 10% en 2000. La moitié du travail des Suédois était ainsi dédiée à la production d'énergie en 1800.

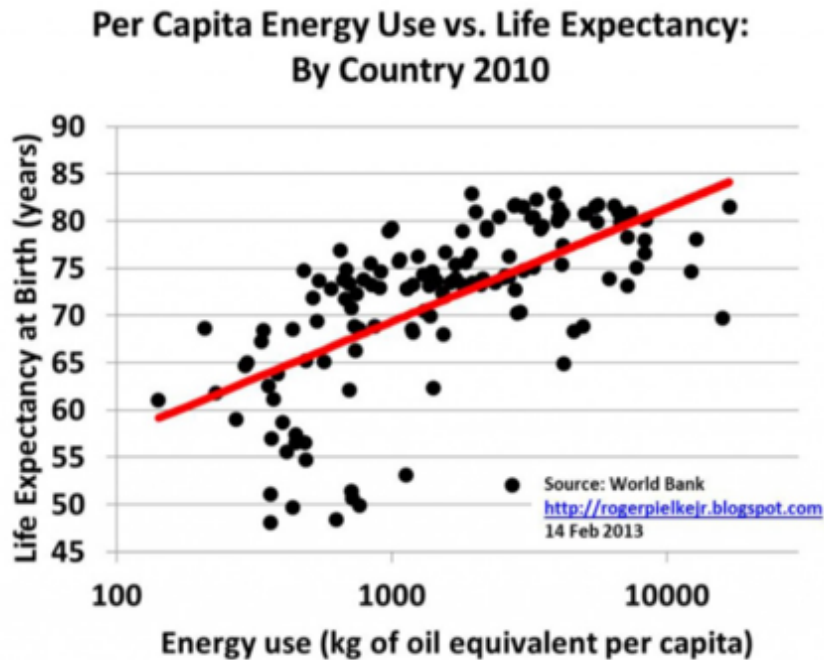
C'est l'éclairage qui a connu la baisse d'un coût d'utilisation la plus impressionnante. Selon Fouquet et Pearson, le coût de l'éclairage par habitant au Royaume-Uni a été divisé par 3000 depuis 1800, ce qui a permis de multiplier son usage par 6500 depuis cette date.

Avec un impact déterminant sur le niveau de l'éducation et en conséquence sur le progrès technique.

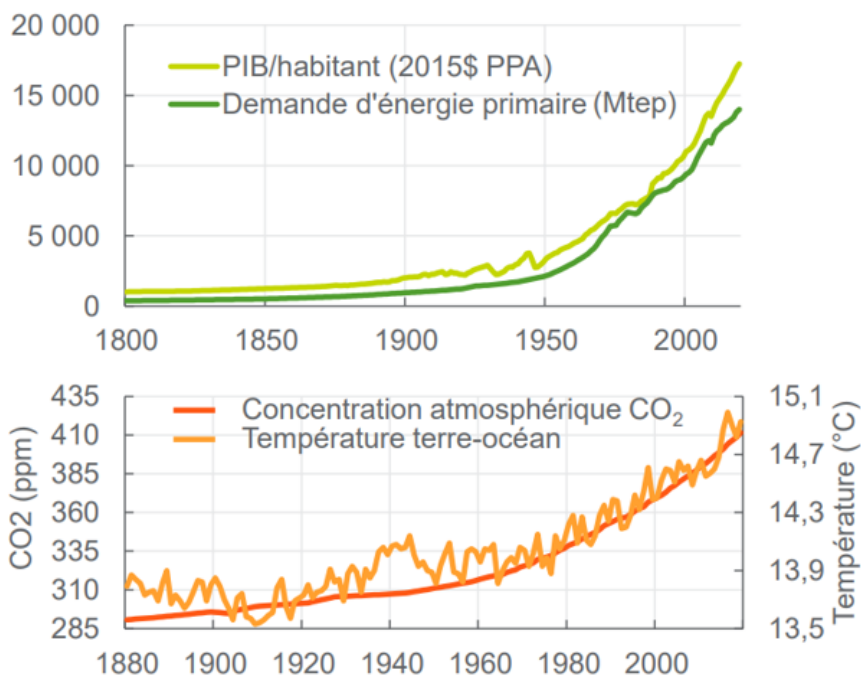
Cette croissance, permise par un accès facilité à l'énergie, est le moteur du progrès humain. Si l'on retient l'espérance de vie comme indicateur du progrès humain, on constate qu'elle est parfaitement corrélée, à l'échelle du monde, avec le niveau du PIB jusqu'à 40 000 dollars par tête:



Les analyses de corrélation réalisées par Brown montrent à l'échelle du globe que, au-delà de la croissance économique, les principaux indicateurs de développement humain (mortalité infantile, pauvreté, santé...) sont étroitement liés à la consommation d'énergie par tête. Les pays en développement sont appelés à accroître fortement leurs productions et donc leur consommation d'énergie pour combler leur retard de niveau de vie.



Sans énergie bon marché, pas de croissance et pas de progrès humain. Il y a une quadruple corrélation parfaite entre consommation d'énergie, accroissement des productions, amélioration du niveau de vie et, hélas, jusqu'à présent émissions de CO₂. En effet, les énergies fossiles émettrices de CO₂ ont encore compté pour 84,3% du mix énergétique mondial en 2019 (contre 84,7% en 2018).



C'est la principale contradiction à lever : d'un côté, une croissance économique consommatrice d'énergie améliore le niveau de vie de l'humanité, de l'autre côté, elle modifie le climat et est source, par ailleurs, de pollutions atmosphériques.

C'est le but principal que doit se fixer une écologie de progrès : lever cette contradiction, donner accès aux humains à l'énergie tout en réduisant au maximum les incidences climatiques de la consommation d'énergie.

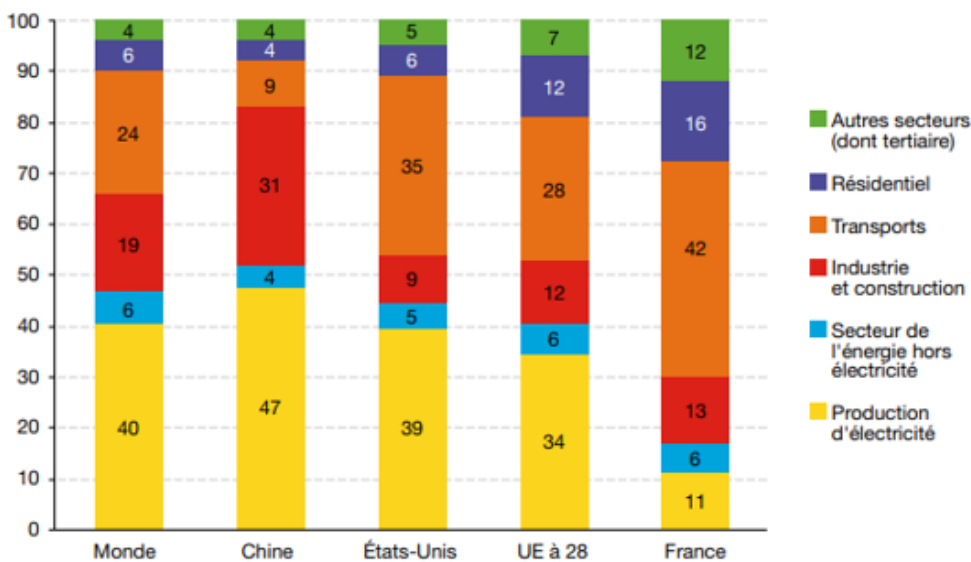
Les plans d'action pour le climat découlent de la situation énergétique de chaque pays :

- A l'échelle du monde, la priorité doit aller d'abord à la décarbonation de la production de l'électricité (sauf en France), puis à celle du transport.
- En Chine, d'abord décarboner la production d'électricité, puis celle de l'industrie.
- Aux États-Unis, décarboner la production de l'électricité et le transport.
- En France, nous devons viser principalement à décarboner le transport (42% de nos émissions de CO₂), puis le chauffage dans le résidentiel et le tertiaire.

Répartition sectorielle des émissions de CO₂ dans le monde

ORIGINE DES ÉMISSIONS DE CO₂ DUES À LA COMBUSTION D'ÉNERGIE EN 2016

En %



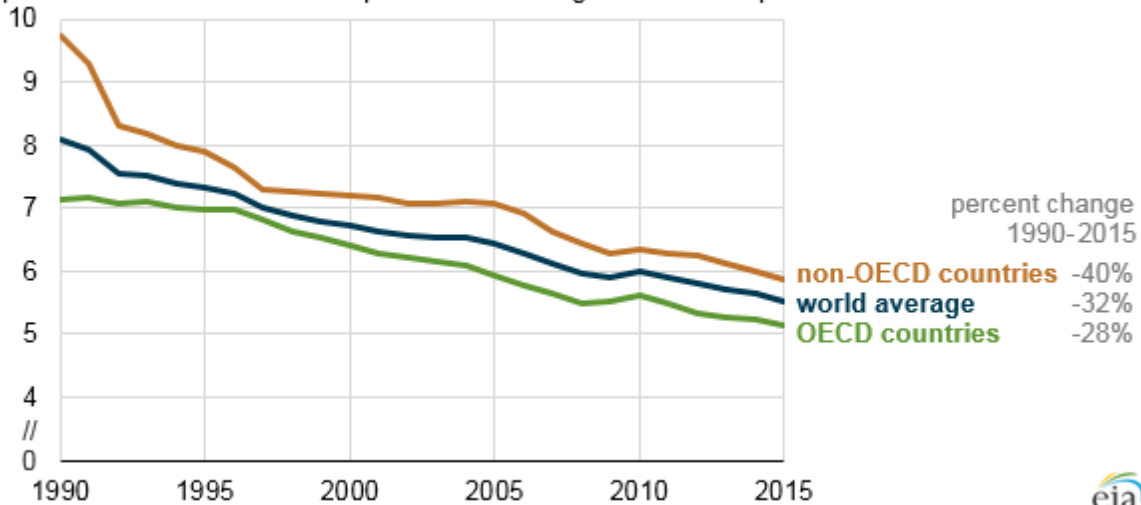
Source : AIE, 2018

En parallèle, il faut apprendre à produire plus avec moins d'énergie, réduire notre intensité énergétique. L'intensité énergétique est une mesure de l'efficacité énergétique d'une économie qui est calculée comme le rapport de la consommation d'énergie au produit intérieur brut.

Le monde réduit tendanciellement son intensité énergétique, grâce à des économies d'énergies, grâce à des productions plus efficaces :

World energy intensity, 1990-2015

quadrillion British thermal units per trillion dollars gross domestic product



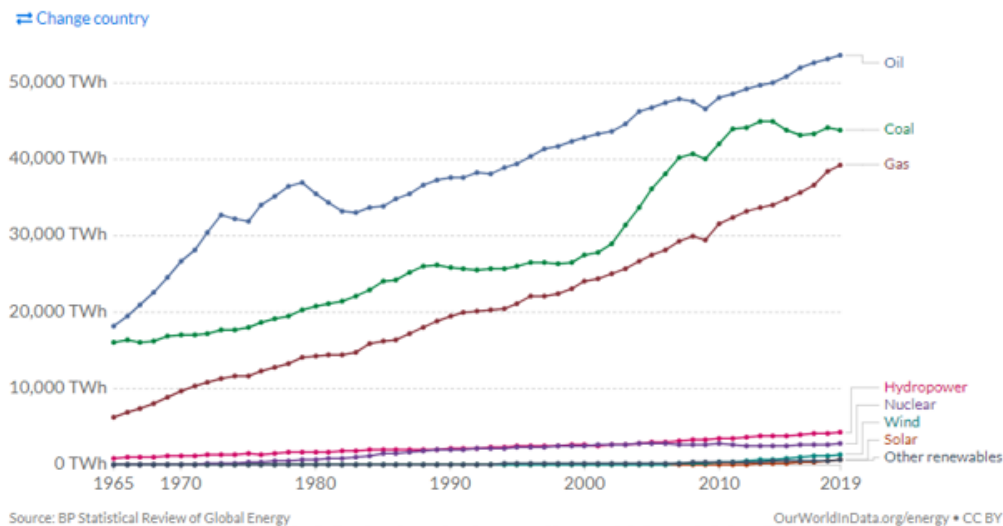
Source: EIA, *International Energy Outlook 2016*, *International Energy Statistics*, and Oxford Economics



Mais c'est un objectif d'un rang inférieur à la décarbonation de l'énergie car, comme nous l'avons vu, c'est l'énergie extérieure à notre métabolisme qui construit l'humanité. On ne peut donc se passer de l'énergie. On n'évitera pas un accroissement de la consommation mondiale d'énergie pour que les pays les plus pauvres rattrapent notre niveau de vie. La consommation d'énergie du monde continue ainsi à croître sensiblement :

Primary direct energy consumption by source, World

Energy consumption is shown as direct primary energy. This means this does not correct for fossil fuel inefficiencies in conversion to useful energy estimates.



Source: BP Statistical Review of Global Energy. OurWorldinData.org/energy • CC BY

Pour l'écologie de progrès, l'humanité s'est fondée par l'énergie et l'accès à l'énergie conditionne son maintien et son développement. La sauvegarde du climat lui impose de recourir désormais à des énergies décarbonées. Il faut donc donner la priorité à la sobriété carbone sur la sobriété énergétique.

II. Notre politique climatique est prise en otage par l'extrémisme écologique qui est un antihumanisme

La feuille de route qui découle d'une analyse rationnelle de la situation énergétique du pays 1) Décarboner 2) Economiser, en visant en priorité les transports et le chauffage des locaux résidentiels et tertiaire ne se retrouve nullement dans nos politiques énergétiques et climatiques qui se caractérisent par une grande confusion. Nulle véritable feuille de route, mais une addition stupéfiante de multiples mesures, de toute nature, destinées pour l'essentiel à créer des effets d'annonce politique. 146 des 149 propositions de la convention citoyenne pour le climat ont été retenues par le Gouvernement, **mais constituent-elles pour autant une politique au vu de leur contenu foisonnant et désarticulé ? Par exemple :**

Les entreprises qui distribuent plus de 10 millions d'euros de dividendes annuels, participeront chaque année à l'effort de financement à la hauteur de 4 % et celles dont les dividendes sont inférieurs ou égaux à 10 millions d'euros participeront à hauteur de 2 %.

Mettre en place les modalités de financement par loi ou décret avec un emprunt d'État dédié au financement de la transformation des entreprises.

Accompagner les salariés et les entreprises dans la transition.

Créer une nouvelle gouvernance de la transition des emplois et compétences au niveau national et régional.

Modifier le code de l'éducation pour une généralisation de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans le modèle scolaire français.

Renforcer les modalités d'éducation à l'environnement et au développement durable en en faisant une mission transversale des enseignants.

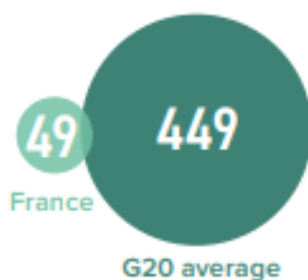
Sensibiliser l'ensemble de la population française en reliant compréhension de l'urgence climatique et passage à l'action.

En fait, lorsque l'on décrypte la réalité des politiques climatiques menées par la France derrière cette profusion de mots et de mesures disparates, on constate que l'essentiel des efforts financiers visent à :

- 1) Remplacer l'électricité produite par les centrales nucléaires par de l'électricité renouvelable ;**
- 2) Économiser l'énergie quelle qu'elle soit, carbonée ou décarbonée.**

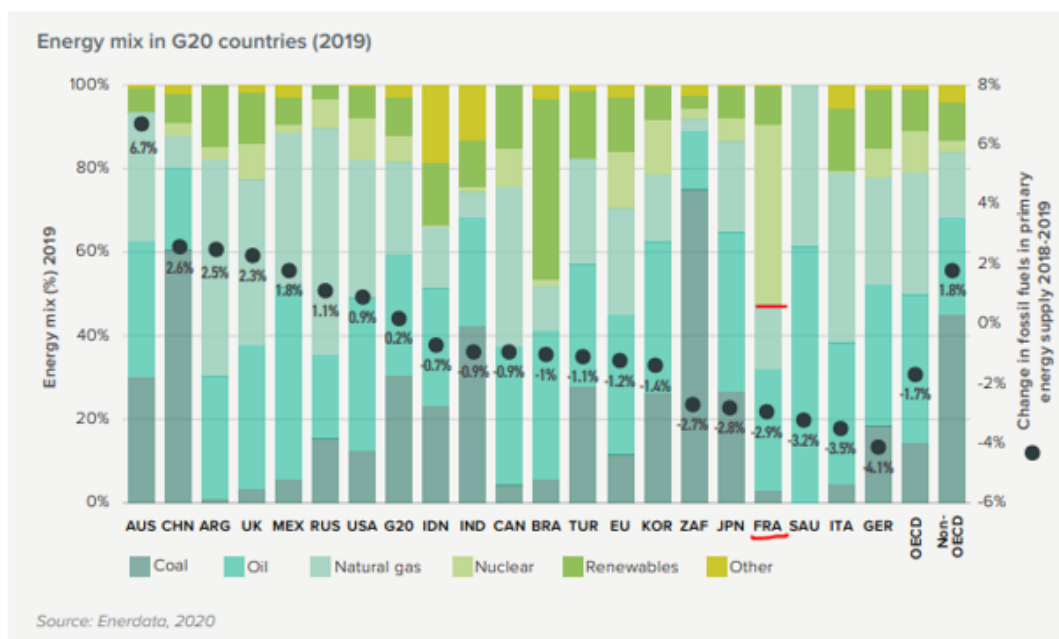
C'est une politique incompréhensible si on la met en rapport avec la réalité de la situation française. Elle se situe même aux antipodes d'une démarche rationnelle. On pourrait presque parler de sabotage. Elle détruit notre principal acquis climatique, notre production d'électricité décarbonée à 90% grâce au nucléaire. Pourtant, selon Climate Transparency, la France est le pays du G 20 qui émet le moins de CO2 par Kwh produit :

Emissions intensity of the power sector Country vs G20 average (gCO₂/kWh)



Source: Enerdata 2020

Et son nucléaire lui permet d'avoir globalement le mix énergétique le plus décarboné !



Par ailleurs, elle ne vise pas particulièrement à économiser les énergies carbonées ...

C'est en réalité une politique d'inspiration 1) anti-nucléaire 2) anti-croissance. D'où vient cette politique aussi confuse que néfaste ? De sa prise en otage par les extrémistes verts qui exercent, mettent les décideurs politiques sous influence par leur poids médiatique.

Or, les fondamentalistes verts veulent imposer une sortie de l'anthropocène, une restauration de la nature dans son état initial, avant l'intervention humaine.

Ainsi, pour l'anthropologue David Graeber récemment décédé à qui le journal « Le Monde » ouvrait volontiers ses colonnes : *« Des chercheurs en sciences sociales me disent que l'humanité est une partie de la nature, mais ce n'est pas vrai. Quelque part en chemin (...), nous avons rompu le contrat qui nous unissait à la nature et nous sommes devenus un cancer. Nous sommes devenus une peste pour nous-mêmes et pour la Terre. »*

De manière encore plus explicite, peut-on lire dans *Peuple Nature* : *« Si on admet que nos civilisations anthropocentriques (qui ont domestiqué l'humain en le plaçant au-dessus de la nature) sont responsables du désastre écologique actuel, alors la nécessité absolue est un retour au « sauvage » et donc à l'écocentrisme (qui est une forme d'antihumanisme). Il s'agit de rejeter la culture comme entité négative et de ne retenir que la nature comme entité essentielle ; retrouver sa place animale et sa niche écologique dans les écosystèmes dévastés par les sociétés dites du progrès (sous-entendu technologique) et de la « modernité » ; refouler la conscience et oublier les fétiches divins avec toutes les simagrées (compassion, pitié, etc...) »*. On ne saurait être plus clair que périsse l'humanité pour que revive la nature !

Pour mener à bien ce projet de retour à l'état de nature, l'extrémisme écologique développe une stratégie idéologique de sacralisation de la nature et de désacralisation de l'homme. C'est ce à quoi s'emploie en particulier le mouvement antispéciste.

Ainsi Peter Singer, le fondateur de l'antispécisme, estime que nous ne devons pas accorder plus de prix à l'homme qu'aux animaux : *« la vie des animaux a nettement plus de valeur que celle de certains humains. Un chimpanzé, un chien ou un porc possèdent une conscience de soi nettement plus grande et une plus grande capacité de relations sensées avec les autres qu'un enfant gravement handicapé ou une personne dans un état de sénilité avancée. Si nous prenons de tels critères pour décider du droit à la vie, alors nous devons accorder aux animaux un même droit à la vie, voire un plus grand droit qu'à de telles personnes handicapées ou séniles »*.

Aussi le principal danger de l'idéologie anti-spéciste et vegan, n'est pas de vouloir nous priver de protéines animales ou d'un bon steak mais de ramener l'homme au niveau du biologique et de l'animal, de détruire le principe d'humanité !

C'est ce qu'elle partage avec l'idéologie nazie, une stratégie de déshumanisation qui a permis aux uns de légitimer l'anéantissement de millions d'hommes et aux autres d'envisager une réduction massive de la quantité d'êtres humains présents sur la terre pour revenir à l'équilibre originel avec la nature, la situation des chasseurs cueilleurs. Au paléolithique, la France comptait de 10 000 à 20 000 habitants...

La « deep » écologie n'est qu'une religion mortifère, qu'il faut démasquer.

Ces extrémistes verts sont les penseurs et les stratèges de l'écologie politique. Ils exercent une grande influence sur la politique nationale grâce à l'écho qu'ils obtiennent dans les media. Ils fixent les buts de guerre. Grâce à ce relai, ils développent ainsi une véritable stratégie de blocage des solutions technologiques qui permettraient à l'humanité d'assurer son développement selon les préceptes du développement durable. C'est ce qui explique que les politiques françaises, sous leur pression, rejettent le plus souvent les meilleures solutions, les plus réalistes et les moins onéreuses.

Les écologistes allemands ont ainsi choisi de fermer leurs centrales nucléaires et de conserver leurs centrales au charbon qui émettent énormément de CO2 et de particules fines. Tant pis pour le climat de la planète et tant pis pour la santé des Européens : 20 000 morts par an en Europe selon l'université de Stuttgart, 400 en France. Les épisodes de particules fines sur Paris ? Toujours par vent d'Est qui nous amène les pollutions des centrales à charbon allemandes et polonaises. Ce n'est pas grave. Tout plutôt que le nucléaire. Les surgénérateurs nous permettraient de bénéficier d'une énergie décarbonée abondante ? Par exemple, 5 000 ans de production avec les déchets nucléaires français ? Arrêtons leur développement et fermons Superphénix !

Les OGM sont nécessaires pour obtenir des céréales supportant la sécheresse ou la salinité de l'eau : interdisons-les ! Le fait que le gouvernement salue l'attribution du Nobel de chimie à Emmanuelle Charpentier pour sa découverte sur les « ciseaux moléculaires » et dans le même temps s'apprête à modifier le Code de l'Environnement pour rendre impossible la culture des plantes obtenues par ce procédé témoigne de l'influence aussi démesurée que néfaste de ces extrémistes écologiques.

Ces extrémistes verts sont rejoints dans leur combat nihiliste par les forces anti-capitalistes qui voient dans l'écologie le moyen d'acquérir une nouvelle légitimité pour renverser le système économique actuel, mettre fin à la mondialisation et substituer à l'économie de marché une économie planifiée dans laquelle toutes les décisions de production sont prises par l'État. La crise climatique prouverait en effet selon eux la nécessité de mettre un terme à l'économie de marché, jugée responsable des dérèglements climatiques. L'économie de marché se serait avérée incapable de protéger l'environnement dans ses différentes dimensions, en particulier le climat, bien commun mondial par essence. Ils reprochent également à l'économie de marché de favoriser la croissance économique, la décroissance étant présentée comme la seule solution pour préserver la planète du réchauffement climatique. Ces deux tendances, le fondamentalisme vert et l'extrême se rassemblent derrière le mot d'ordre « **changeons le système, pas le climat** ». C'est le slogan de la marche du siècle pour le climat. C'est également le slogan du NPA (Nouveau Parti anticapitaliste) :

Rapport du GIEC : changeons le système, pas le climat !



La décroissance les unit parce qu'elle nécessite un dirigisme économique et politique, un pouvoir central décidant de ce que sont les biens de première nécessité qui doivent être produits et les biens et services superflus qui doivent être abandonnés et qui alloue les ressources en capital et les ressources humaines en conséquence. Ainsi, selon l'association Négawatt qui inspire les études de l'ADEME : Le premier de ces principes est l'application systématique à l'ensemble du système énergétique, de la fameuse "démarche Négawatt" : *l'entrée se fait par les services énergétiques, c'est-à-dire l'analyse des services rendus par la consommation d'énergie : chauffage, déplacements, fonctionnement des appareils, process industriels, etc.* **Afin de ramener le besoin de services énergétiques au plus près de leur utilité réelle, la sobriété agit sur des paramètres aussi divers que le dimensionnement des équipements, leur durée d'usage et leur degré de mutualisation, le taux de remplissage et la vitesse des véhicules, ou encore l'organisation de l'espace et de la société.**

Or, aucun système économique dirigiste n'a rencontré le succès jusqu'à présent, la principale raison étant leur incapacité à susciter et diffuser l'innovation en figeant le système productif dans les technologies existantes. Un détour par notre histoire avec le Colbertisme historique permet de comprendre pourquoi l'étatisme productif qui se prive de l'initiative entrepreneuriale et de l'aiguillon de la concurrence est, par construction, moins efficace.

Colbert, qui a une conscience aiguë du rôle de l'industrie, développe la première politique industrielle :

- Protection des productions françaises par des droits de douane
- Création de manufactures dont le marché est assuré par un monopole
- Copie des productions étrangères, débauche d'ouvriers et de techniciens étrangers
- Standardisation des productions et des normes de qualité pour protéger les consommateurs et chasser les productions étrangères

Hélas, coup du destin, Colbert est fils d'un riche marchand drapier, il sait comment on produit des draps ! Il édicte en conséquence des réglementations de la production spécifiant les modes de production qui doivent être adoptés. Il jette les bases de la meilleure organisation productive qui puisse être imaginée pour l'industrie textile qui représenterait alors 60% de l'ensemble de l'industrie.

Les produits conformes à ces réglementations sont marqués contre paiement d'une taxe. Ces réglementations détaillent de manière extrêmement minutieuse les modes de productions qui doivent être adoptés. Par exemple : *"les draps forts tant blancs que de couleur mêlée qui se fabriquent au Pont-en-Royans, à Saint-Jean-en-Royans, à Romans et autres lieux circonvoisins seront montés dans des rots ou des peignes d'une aune $\frac{3}{4}$ et demi de largeur mesure de Paris, la chaîne en sera composée au moins de 44 portées de 32 fils chacune, les lisères non comprises et ils auront en toile une aune $\frac{3}{4}$ de largeur sur 40 aunes de longueur pour avoir au retour du foulon une aune d'une largeur mesure de Paris, les lisères comprises sur 23 à 24 aunes de longueur, et seront, lesdits draps, pour pouvoir être distingués de ceux-ci après, marqués de trois barres, faites avec de la laine d'une autre couleur que celle dont le drap sera fabriqué, lesquelles barres seront posées au chef et premier bout entre le nom du fabriquant et celui de sa demeure en cette manière"*. Les produits non conformes sont interdits à la vente et leur fabricant encourt de lourdes amendes.

Evidemment, cette organisation, réglementant la production, est par nature imperméable aux innovations, d'autant plus que Colbert confie la production aux corporations soumises à autorisation de produire. Ces artisans ne peuvent qu'être hostiles à la concurrence et à de nouveaux modes de production industriels qui risqueraient de les faire disparaître.

Ainsi, alors qu'à l'avènement de Louis XIV, la France est en avance technologiquement, ce n'est plus le cas après 1700. Selon Demy et Williams (« *A short history of technology* »), sur 22 innovations européennes faites entre 1600 et 1700, la France en réalise 9 contre 7 pour l'Angleterre. Après 1700, au 18^{ème} siècle, l'Angleterre en détient 24 et la France 10. **Après le règne de Louis XIV, la France sera structurellement importatrice de biens d'équipements et de technologies. Ses phases d'expansion seront des phases de rattrapage.**

En 1789, à la veille de la révolution, la France est toujours la première puissance économique européenne, mais uniquement grâce à sa masse démographique. Alors que l'Angleterre se transforme et amorce son décollage, la France n'innove pas et continue à produire avec d'anciennes méthodes. Selon l'historien de l'économie F. Crouzet, « *l'expansion de l'industrie française s'est déroulée au XVIII^e siècle dans un cadre qui, du point de vue de l'organisation et des méthodes, reste largement traditionnel... A la veille de la Révolution, l'économie française n'était pas fondamentalement différente de ce qu'elle avait été sous Louis XIV : simplement, elle produisait beaucoup plus* ».

En 1789, on ne compte en France que 900 métiers à filer jennies et 8 filatures utilisant l'énergie hydraulique contre 20 000 et 143 pour l'Angleterre dont la population est 3 fois moindre. La

force créatrice du marché et de l'entreprise nous a encore été démontrée aujourd'hui par la vitesse avec laquelle nous avons élaboré des vaccins contre la Covid.

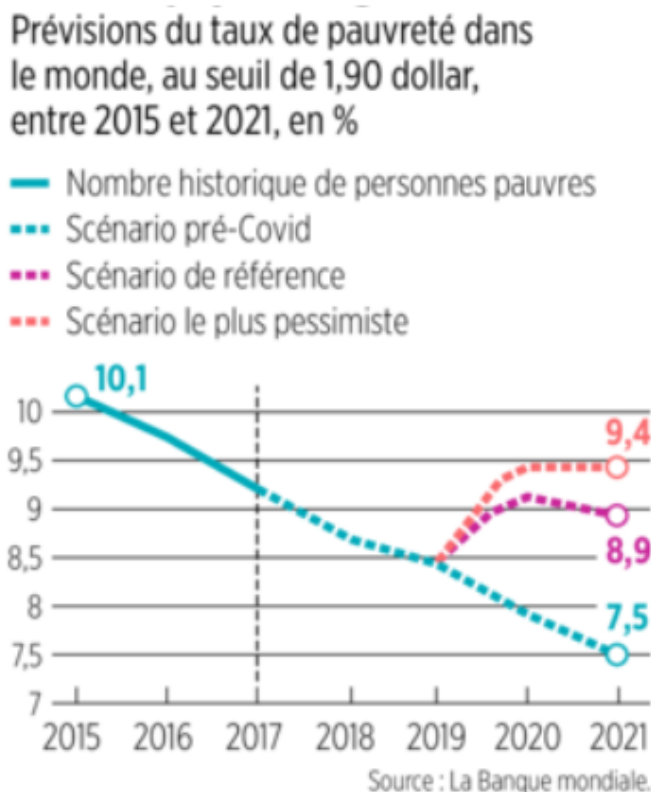
Ce nouveau dirigisme sera d'abord un échec écologique car il ne sera pas en mesure d'intégrer les innovations de productions vertes, il ne peut être qu'un terrible échec social et économique par la décroissance voulue de la création de richesse.

En effet, jusqu'à nos jours, il n'existe pas de théorie macroéconomique de la décroissance, mais le processus « vertueux » proposé par les différents auteurs a été décrit comme suit par les chercheurs Mourad AYOUB et Sylvie DUCHASSAING : une décroissance vertueuse pourrait être déclenchée par une baisse de la consommation de transport et des biens durables. La baisse de la demande de capital qui en résulterait aurait pour effet d'augmenter le taux d'usage du capital (covoiturage), le développement de la propriété collective du capital (économie de l'usage). La baisse de la demande de la consommation et du capital réduiront à leur tour la demande d'énergie (et donc les émissions de CO₂) et diminueraient la production des biens d'équipements (voiture) et des infrastructures (autoroute) nécessaires au déploiement du capital. A partir de ce stade des premiers effets directs, des effets d'entraînements importants verraient le jour et toucheraient tous les aspects de la vie sociale. La baisse des émissions réduirait la demande de services de santé, ce qui pèsera sur le rythme de recrutement du personnel de la santé (moins de pollution, moins de médecins). La baisse de la production d'équipements et des investissements en infrastructures aurait un effet contraction sur le reste de l'économie (moins de voitures, moins d'autoroutes, moins de policiers, etc.). C'est toute la vie sociale qui se trouverait changée. La théorie de la décroissance apparaît comme un choc de demande permanent : seule la consommation dite utile serait préservée. Il faut bien noter que le courant de la décroissance ne se limite pas à préconiser la réduction de la surconsommation (le gaspillage) sur un ensemble de biens et de services particuliers bien identifiés, considérés comme peu utiles et/ou nuisibles. Ce courant va plus loin en préconisant une baisse volontaire de l'ensemble des revenus (le PIB). C'est un changement de société qui est souhaité avec de forts relents d'autoritarisme.

Or, il n'existe aucun exemple historique de décroissance « heureuse ». Au contraire toutes les grandes récessions économiques qui se sont traduites par de la décroissance ont apporté leur cortège de misères, de tragédies, voire de guerres. Le monde a expérimenté la décroissance pendant la crise de 1929, la population française a expérimenté la décroissance pendant la deuxième guerre mondiale.

On souligne dans les médias l'impact positif de la crise de la Covid sur le climat et l'environnement mais beaucoup moins son impact sur la pauvreté. Selon les prévisions de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), publiées le 19 novembre 2020, la crise économique provoquée par le nouveau coronavirus pourrait être la plus dévastatrice de ces dernières décennies, avec un produit intérieur brut (PIB) mondial qui devrait se contracter de 4,3% en 2020 et 130 millions d'êtres humains basculant dans l'extrême

pauvreté. D'une manière générale, la CNUCED note que la pandémie de Covid-19 a « gravement sapé l'économie mondiale, avec de lourdes conséquences pour tous » :



En France, selon les associations caritatives, 1 million de personnes vont basculer dans la pauvreté. Cet arbitrage entre bénéfices pour le climat et désastre humain est assumé par les extrémistes écologiques.

Pour l'écologie de progrès, il n'existe aucune théorie économique, ni aucun précédent historique qui valident l'idéologie d'une décroissance heureuse. Le développement humain nécessite une croissance économique, différenciée selon les pays, fondée sur l'accès à l'énergie qui doit désormais être décarbonée.

Pour l'écologie de progrès, l'extrémisme écologique est un antihumanisme.

III. La nécessité d'une feuille de route claire, rationnelle et compréhensible par tous, pour mener une politique climatique efficace et pour libérer les décideurs politiques de la pression des fundamentalistes verts

Notre hypothèse est que les décideurs politiques français sont enfermés depuis deux décennies dans un dilemme : d'un côté satisfaire par électoralisme les revendications écologistes, de l'autre côté éviter que les mesures en faveur de l'environnement ne pénalisent trop l'économie. D'où la multiplication de mesures et de demi-mesures en faveur de l'environnement conçues comme des signes à émettre en faveur des électeurs de sensibilité écologiste en dehors de toute stratégie cohérente.

Mais nos décideurs politiques n'ont pas pris la mesure de la dimension anti-humaniste et nihiliste des extrémistes verts. Ils sont et seront toujours accusés de ne pas en faire assez. Emmanuel Macron n'a dit oui qu'à 143 des 146 mesures proposées par la convention citoyenne pour le climat, les écologistes se disent désabusés ou scandalisés. Quels syndicalistes ne se déclareraient pas satisfaits de voir 98 % de leurs revendications satisfaites ?! De plus les bénéfices électoraux s'avèrent très incertains, ni Nicolas Sarkozy, ni François Hollande n'ont tiré profit de leurs politiques dictées par la pression écologiste.

Nos décideurs politiques n'ont pas pris la mesure de la perversité des stratèges verts qui veulent bloquer les meilleures solutions qui permettent de conjuguer développement économique et protection du climat et de l'environnement (par exemple l'électricité nucléaire) et au contraire, aiguiller la décision vers les solutions inefficaces, nuisibles à l'économie car ils veulent avant tout tuer la croissance économique.

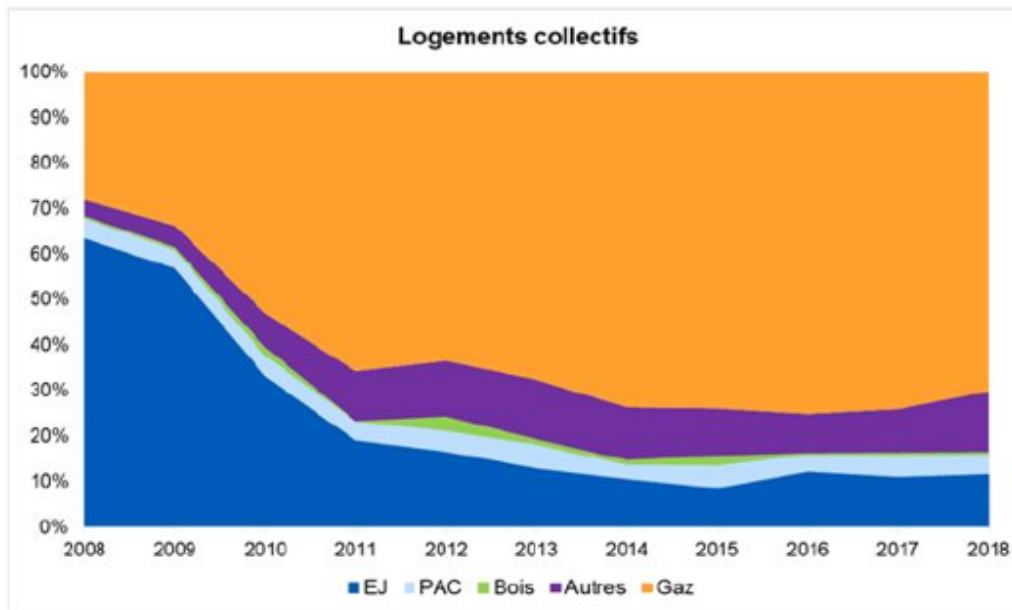
Nos décideurs politiques n'ont pas compris que les activistes écologiques sont pour l'essentiel des révolutionnaires de gauche qui instrumentalisent les enjeux climatiques pour renverser le système existant.

Comment pourraient-ils satisfaire par quelques mesures que ce soient ces revendications anti-croissance, anti-technologies et antisystème ?

Les mesures que prennent les représentants politiques en responsabilité sous la pression de ces forces antisystème pour leurs effets d'annonce, en dehors de toute stratégie cohérente inscrite dans la durée, mettent le pays sur la voie de l'échec climatique et économique, échec qui les décrédibilise aux yeux des citoyens et des électeurs.

En effet d'un côté, les responsables politiques sont amenés à détruire ce qui fonctionne bien et s'avère exemplaire, notre électricité nucléaire, de l'autre côté, notre politique d'économies de toutes les énergies sans tenir compte de leur impact sur le climat est un échec. La réglementation thermique 2012, qui cédera sa place à la réglementation thermique 2020 en 2021, et qui, via des normes de déperditions thermiques et de consommation d'énergie,

détermine les modes de construction et de chauffage des bâtiments, a par exemple fortement généralisé le chauffage au gaz émetteur de CO₂ (243 g/kWh) aux dépens du chauffage électrique (EJ) qui émet beaucoup moins de CO₂ (80 g/kWh) :



Source Bâti Etudes 2018

L'objectif des fondamentalistes verts, très présents à l'ADEME, était ainsi de pénaliser l'électricité nucléaire pour pouvoir fermer les centrales nucléaires plus facilement. Pour les opérations de rénovation thermique, cela a ainsi obligé à convertir les logements du chauffage électrique au chauffage au gaz à grand frais ! Bilan de la RE 2012, plus de CO₂ dans l'atmosphère, accroissement de notre déficit commercial et des coûts de chauffage plus élevés pour les occupants (en effet, dans les immeubles collectifs, le chauffage électrique est moins onéreux que le chauffage au gaz).

Comment les responsables politiques peuvent-ils être crédibles aussi bien sur le plan économique que sur le plan écologique en donnant leur aval à de telles mesures ?

La Fondation Concorde estime nécessaire de remplacer cette accumulation de mesures désordonnées, inefficaces, voire contre-productives par une feuille de route suffisamment claire, simple et rationnelle pour qu'elle s'impose au plus grand nombre comme une évidence.

C'est le meilleur moyen et de mener une politique climatique efficace aux yeux des citoyens et de libérer les hommes politiques de l'emprise des extrémistes écologiques et des activistes d'extrême gauche.

Une telle feuille de route doit partir des chiffres d'émissions annuelles de CO₂:

- Balance commerciale de CO₂ qui fait le solde entre les émissions liées à nos importations et les émissions découlant de nos exportations : 275 Mt eq CO₂

- Transports : 136 Mt eq CO2
- Bâtiments : 85 Mt eq CO2
- Industrie : 78 Mt eq CO2

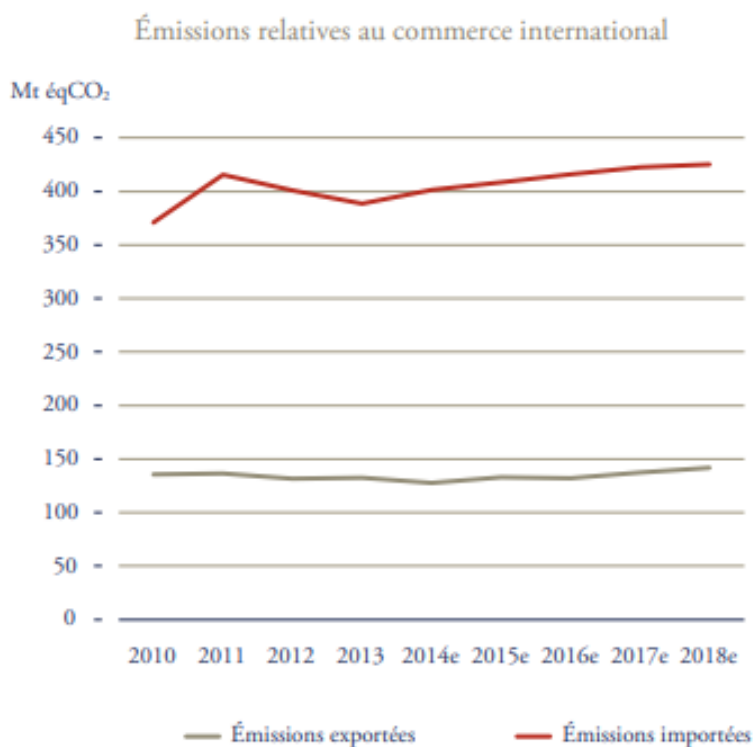
De ces données découlent logiquement les quatre grands objectifs :

1) Décarboner les transports qui représentent 43% des émissions de CO2 liées à la combustion d'énergie sur le territoire français.

2) Décarboner le chauffage des locaux qui représentent 26 % des émissions (résidentiel et tertiaire).

3) Réindustrialiser pour réduire nos importations d'émissions de CO2 associées aux produits et services consommés en France et produits à l'étranger. Notre « balance commerciale » de CO2

qui fait le solde entre les émissions liées à nos importations et les émissions découlant de nos exportations représente un surcroît d'émissions de CO2 de 275 Mt eq CO2 soit deux fois les émissions des transports (136 Mt eq CO2) !



Source : Traitement SDES 2019 d'après CITEPA (inventaires NAMEA)

Là encore, on constate le résultat d'une stratégie impulsée par les extrémistes écologistes qui ont tout fait pour abattre nos industries. Nous avons perdu nos emplois industriels et nous faisons produire les biens que nous consommons dans des pays où les moyens de production sont très carbonés. Résultats : pertes pour notre économie et davantage de dommages pour le climat.

L'objectif est double. Il s'agit de nous réindustrialiser pour produire en France car nous avons une meilleure efficacité climatique et également de continuer à décarboner notre industrie.

4) Ne plus considérer notre électricité nucléaire décarbonée comme un ennemi à abattre mais comme une ressource, un levier pour décarboner les transports, le chauffage des locaux, la production via des usines électriques. Une économie décarbonée ne peut être qu'électrique. Le monde a besoin de toutes les formes d'énergies décarbonées, y compris du nucléaire, pour réussir la transition climatique.

Il est de l'intérêt des forces politiques responsables, appelées à gouverner, d'en faire un consensus transpartisan pour mener cette politique conjuguant efficacité économique et efficacité climatique, bénéfique pour les citoyens. C'est le seul moyen de tenir l'écologique et le social, de conjurer « la fin du monde et la fin du mois ». C'est ce qui leur permettra de se libérer de l'emprise des fondamentalistes verts et des antisystèmes en les marginalisant.

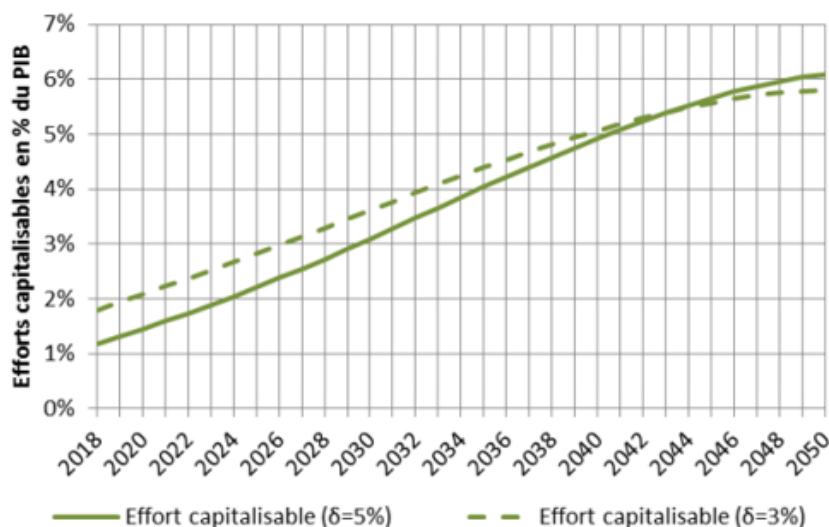
A. Quelles modalités d'action de l'État en matière climatique ?

i. Pour une écologie entrepreneuriale et de marché

Le rôle de l'État est fondamental pour réduire les émissions de CO₂. Subventions, réglementations, taxes, marché du CO₂, les outils publics foisonnent pour atteindre les objectifs climatiques. Comment les départager ?

D'abord, il faut avoir en tête que le coût de la décarbonation de notre économie sera très élevé : 6% du PIB pour atteindre la neutralité carbone en 2050 sous la réserve d'une optimisation des actions selon France Stratégie :

Figure 44 – Montant des efforts capitalisables ou coût annuel des efforts à fournir (en pourcentage du PIB, selon le taux de déclasserment δ)



Ce coût sera encore plus élevé si les efforts sont dispersés et ne sont pas guidés par une logique d'efficacité. Ils seront alors rejetés politiquement et socialement.

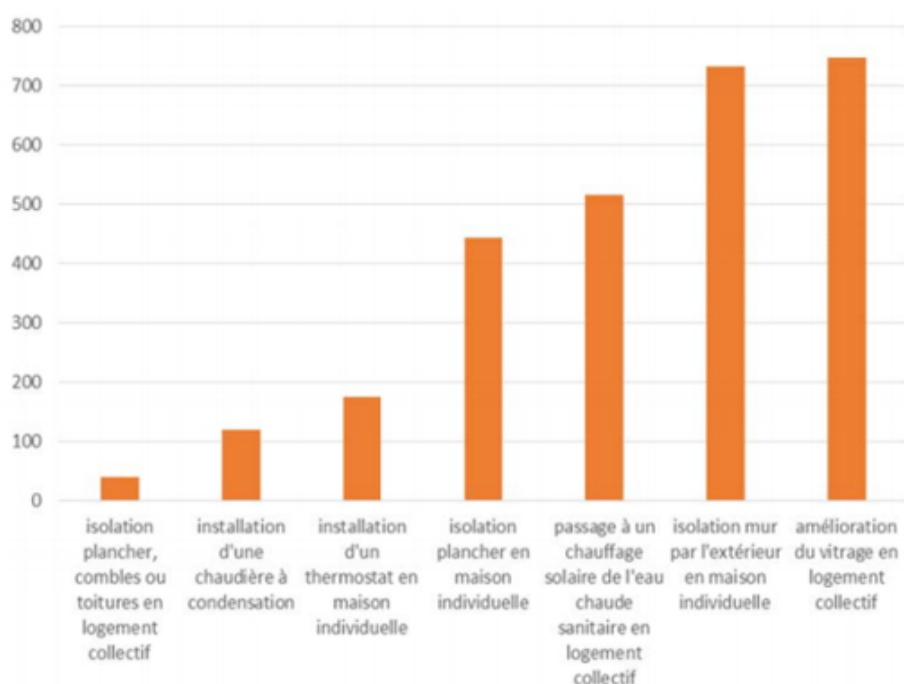
En réalité, les secteurs, les utilisations de l'énergie sont tellement diverses et foisonnantes qu'il est pratiquement impossible pour une administration de les réguler de manière pertinente par des règles, des normes ou des subventions. Car il faut étudier le contenu énergétique et CO2 de chaque utilisation énergétique y compris ce qu'on appelle l'énergie grise, c'est-à-dire la quantité d'énergie consommée lors du cycle de vie d'un matériau ou d'un produit : la production, l'extraction, la transformation, la fabrication, le transport, la mise en œuvre, l'entretien et enfin le recyclage, à l'exception notable de l'utilisation. Il faut également évaluer le coût des solutions en utilisation et en investissement pour bien calibrer la subvention ou la réglementation. **Chaque étude demande tellement de temps que le dispositif de règles souvent extrêmement complexe est obsolète quand il entre en vigueur car, pendant ce laps de temps, les technologies, leurs coûts ont évolué...**

On aboutit alors le plus souvent à des subventions plus élevées que nécessaire. Par exemple, l'État tente de renégocier les contrats passés avant 2011 garantissant aux producteurs d'électricité photovoltaïque des tarifs jugés bien trop élevés par la Cour des Comptes. Cela permettrait de dégager jusqu'à 600 millions d'euros d'économies.

On aboutit également à des réglementations qui introduisent des spécifications bloquant l'introduction de nouvelles solutions technologiques plus efficaces. C'est d'autant plus vrai que ces études nécessitent la consultation des entreprises en place qui utilisent ces réglementations pour protéger leurs productions et bloquer l'arrivée de nouveaux entrants.

Ces politiques climatiques sectorielles sous la forme de réglementations et de subventions entraînent des coûts le plus souvent très élevés. Alors que le Working Group II du GIEC (les économistes) estime que, pour rester sous la barre de 2°C (soit 450 ppm) d'ici à 2050, le prix du carbone doit atteindre 100€/t en 2030, les coûts de la tonne de CO2 évitée atteignent par exemple dans le domaine de la rénovation énergétique :

Figure 50 – Coûts d'abattement, calculs sur la base d'un document de travail de la DG Trésor, en €/tCO₂e, pour un investissement réalisé aujourd'hui



Mais ils peuvent être encore plus élevés :

- **3 900 €/t CO₂** pour l'électricité photovoltaïque
- **1000 €/t CO₂**. En France, les investissements prévus dans le schéma national des infrastructures de transport-routes, lignes ferroviaires, canaux- ont un coût pour la tonne de CO₂ évitée qui dépasse le millier d'euros selon la Cour des Comptes.

Cela signifie que l'argent dépensé ainsi de manière excessive pour réduire les émissions de CO₂ manquera pour réaliser d'autres opérations beaucoup moins coûteuses. **L'atteinte des objectifs des politiques climatiques par ces politiques administratives sectorielles coûtera beaucoup, beaucoup plus cher... si cher qu'il sera impossible de les atteindre.**

Aussi proposons de recourir le moins possible aux réglementations et aux subventions et d'utiliser au maximum les forces du marché et de l'entrepreneuriat via une taxation du carbone. Si la taxation du carbone est placée au niveau du coût cohérent avec l'objectif de décarbonation poursuivi, les objectifs climatiques seront atteints dans des conditions économiquement efficaces : les acteurs seront incités à réaliser toutes les actions de décarbonation de coût inférieur à la taxe, et les actions à coût excessif seront écartées, sans que l'État ait besoin de connaître les coûts des acteurs et de piloter finement leurs actions. De plus, les entreprises seront incitées à innover pour proposer des solutions décarbonées.

Pour la rendre acceptable par l'opinion, il faut être cohérent et baisser les taxes énergétiques

existantes sur les énergies décarbonées. Il faut clairement différencier les prix des différentes énergies selon leur contenu en carbone. Cela renforce l'efficacité du dispositif en incitant clairement à s'orienter vers l'utilisation d'énergies décarbonées et cela crée ainsi de véritables alternatives pour les consommateurs.

La principale cause de l'échec de la taxe carbone avec la révolte des gilets jaunes résulte en effet de l'incohérence de la taxation qui, in fine, avantage les énergies carbonées :

- Taxation de l'électricité décarbonée à plus de 90% = 37%
- Taxation du gaz carboné à 100% = 27%

Dans ces conditions, le consommateur s'est senti enfermé dans une impasse, sans solutions, sans alternatives. Comment, avec ces conditions de taxation de l'électricité, opter pour la voiture électrique, la cuisson ou le chauffage électrique ? Les responsables politiques se sont encore discrédités et l'incohérence de leurs politiques a été violemment sanctionnée par la crise des gilets jaunes.

ii. Instaurer une taxe carbone aux frontières européennes

C'est la deuxième clé de voûte, corollaire de la précédente. Les pays qui s'engagent réellement contre le changement climatique vont réduire fortement leur consommation d'énergies fossiles, réduction qui va entraîner mécaniquement une baisse du prix de ces énergies (pétrole, gaz, charbon) qui ne peut que profiter aux pays qui ne réalisent aucun effort... Cela aura pour effet d'accélérer leur croissance économique et par conséquent, leurs émissions de CO₂... Les pays « vertueux » seront par ailleurs concurrencés plus fortement par les productions des pays qui ne réduisent pas leurs émissions.

Au total, il est probable que les émissions de CO₂ ne se réduisent pas et même augmentent et le signal sera dévastateur : surtout n'engagez pas votre pays dans la lutte contre le changement climatique ou alors faites semblant... En 2019, l'UE, les États-Unis et le Japon ont réduit leurs émissions de CO₂ de 347 millions de tonnes alors que le reste du monde les a augmentées de 363 millions de tonnes. Pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, la production mondiale de charbon, de pétrole et de gaz devrait respectivement diminuer chaque année de 11 %, 4 % et 3 %, d'ici à 2030. Mais, en réalité, les plans gouvernementaux tendent plutôt à une augmentation annuelle de 2 % pour chaque combustible.

Instaurer une taxe carbone aux frontières de l'Europe et détaxer les exportations européennes pour égaliser les conditions de concurrence constitue donc un prérequis indispensable pour orienter l'économie mondiale sur la voie de la décarbonation.

Les circonstances sont particulièrement favorables pour établir cette taxe carbone. Pour la

première fois, mardi 22 septembre, la Chine s'est fixé un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2060 par la voie de son président Xi Jinping, lors de son intervention, par visioconférence, au cours de la 75e session de l'Assemblée générale des Nations unies (ONU). La Chine s'engage également à atteindre un pic de ses rejets de CO2 avant 2030 -et non plus « autour » de 2030-, comme indiqué lors de son précédent plan climat.

L'annonce a reçu peu d'écho en France. Pourtant, les experts de la Fondation Concorde estiment qu'il s'agit d'une annonce capitale, d'abord parce que la Chine est le plus grand émetteur de CO2 au monde (28 % du total mondial). Les émissions de CO2 en Chine représentent environ celles des Etats-Unis, de l'UE et de l'Inde réunis.

On peut réellement parler d'un « alignement des planètes » pour la sauvegarde du climat avec l'élection de Joe Biden : les trois principaux émetteurs mondiaux, la Chine, les États-Unis et l'UE, qui représentent près de la moitié (45 %) des émissions mondiales, auraient tous désormais des objectifs de réduction nette de zéro d'ici le milieu du siècle, ce qui rendrait atteignable la limite de réchauffement de 1,5°C de l'accord de Paris. Ce bloc serait, par son poids économique et géopolitique, en mesure de faire pression sur les autres pays émetteurs de CO2, en particulier l'Inde, pour qu'ils s'engagent également sur la voie de la transition climatique via notamment des taxes CO2 aux frontières. Cette taxe CO2 aux frontières européennes aidera la réindustrialisation du pays.

iii. L'État doit se mettre en mode projet pour atteindre les objectifs de décarbonation

Paradoxalement, si les entreprises et leurs innovations constituent le levier le plus efficace pour réaliser la transition climatique, elles sont aujourd'hui enserrées dans un réseau de contraintes multiples qui paralysent leurs actions : réglementations pléthoriques, contraintes environnementales, réglementation de sécurité, certes justifiées mais particulièrement complexes et mal coordonnées, risques de recours juridictionnels allongeant démesurément l'approbation des projets. L'accomplissement d'un volontarisme politique en matière écologique ou économique passe donc par un pilotage en mode projet, associant compétences de l'État et des entreprises, apte à rendre possible un développement qui, dans le respect des lois et l'adhésion des parties prenantes, reste le fait des entreprises.

L'État doit se doter d'un chef de projet et d'une équipe projet qui soit d'abord un « guichet unique » vis-à-vis de l'ensemble des entreprises porteuses d'innovations et de projets qui ont besoin de conseils sur des questions en dehors de leur domaine de compétence et qui ont le plus souvent besoin de faire évoluer rapidement les réglementations qui entravent le développement de nouvelles solutions plus efficaces.

B. Développer la mobilité routière à faibles émissions de CO2

Les transports routiers constituent le principal enjeu de réduction des émissions de CO2 en France. Il est possible de basculer une partie de cette mobilité automobile vers le vélo et les transports en commun électriques (Train, Métro, Tramway) mais seulement à la marge, car ces transports massifiés ne peuvent desservir qu'un tissu urbain dense. Pour l'essentiel du territoire, l'automobile restera un moyen de déplacement essentiel. La crise des gilets jaunes en a apporté la démonstration. De même, le camion et les fourgons resteront des outils de travail indispensables.

La France a la chance de posséder des acteurs majeurs pour développer une mobilité routière à faibles émissions de CO2 qui passe soit par la batterie soit par l'hydrogène. Elle est particulièrement bien placée pour les véhicules à hydrogène avec ses équipementiers automobiles Plastic Omnium, Faurecia, Michelin qui développent les composants clés du véhicule hydrogène, les fabricants d'électrolyseurs avec par exemple McPhy Energy. Les transports professionnels sur longue distance devraient recourir à l'hydrogène car le poids des batteries est rédhibitoire pour le transport de marchandises.

Pour l'automobile, la France a des atouts comme par exemple la voiture électrique populaire à 15 000€ proposée par Renault qui pourrait révolutionner les transports à la campagne et le périurbain. Par contre, il manque pour le moment l'essentiel, des usines de batteries qui représentent près de 40 % du coût d'un véhicule électrique.

La Fondation Concorde propose que l'Etat nomme un chef de projet « mobilité routière à faibles émissions » pour déployer une action cohérente et concertée avec les acteurs industriels à travers ses leviers d'actions, réglementations, aménagements, R&D, réseaux de recharge électrique ou hydrogène, implantation d'usines de batterie électrique.

Les infrastructures de recharge devront être déployées dans les zones les plus dépendantes du déplacement automobile, le périurbain et le rural.

Il faut en particulier développer en concertation avec les constructeurs et les collectivités locales un écosystème de mobilité électrique :

- Réseau de recharge rapide sur les grands axes routiers
- Réseau de recharge à l'échelle des bassins de vie
- Aide à la location ou au leasing de 2 000€ par an pendant 3 ans pour les ménages modestes habitant dans ces zones

Ce mode projet aura le but particulièrement important de faire évoluer la réglementation en fonction des développements des industriels français. Par exemple, programmer à l'avance une interdiction du recours aux deux roues thermiques dans les métropoles comme l'a fait la Chine pour permettre le développement d'une offre française de deux roues électriques. Il pourra en être de même pour les véhicules de transport à hydrogène. Ce mode projet doit avoir pour objectif principal d'aligner les intérêts des citoyens, des utilisateurs et des industriels tant sur le plan économique que sur le plan écologique.

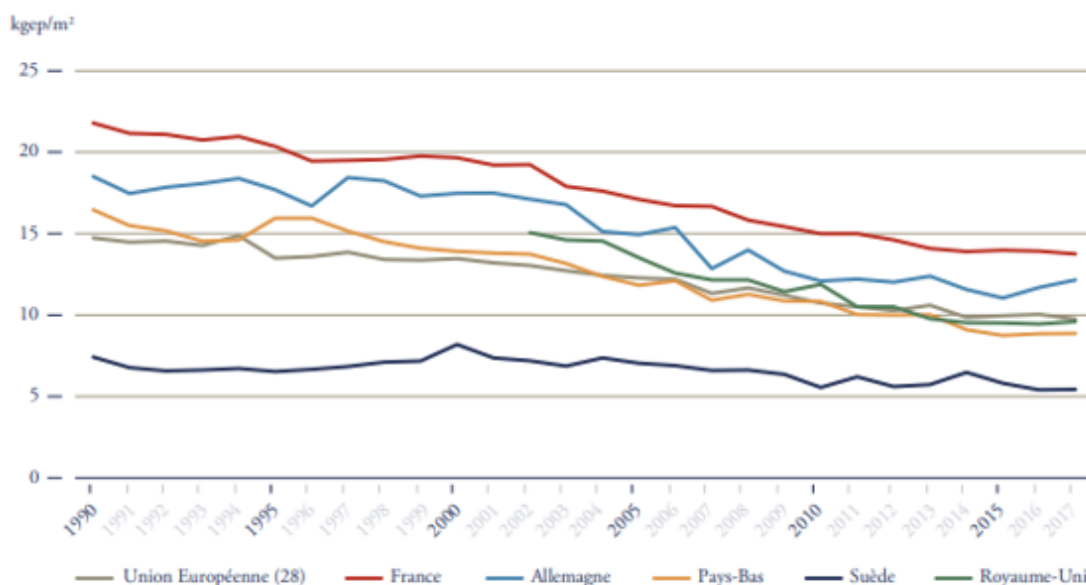
C. En matière de chauffage et de climatisation des locaux, la réglementation ne doit concerner que l'isolation des bâtiments résidentiels et tertiaires

Du fait de la durée de vie longue des bâtiments, il est réellement utile que l'Etat impose des normes d'isolation car dans ce cas de figure, le marché risque d'être « myope ».

Pour le reste, il doit mettre à bas l'ensemble des réglementations et dispositifs d'aides pour les modes de chauffage qui renchérissent considérablement le coût de construction et qui sont inefficaces voire contreproductives comme par exemple, le photovoltaïque en toiture de maison aboutit à un prix de la tonne de carbone évitée exorbitant ! C'est un gaspillage de l'argent des Français, c'est également un gaspillage environnemental, car l'argent ainsi dilapidé manque pour financer des actions de transition climatique efficaces.

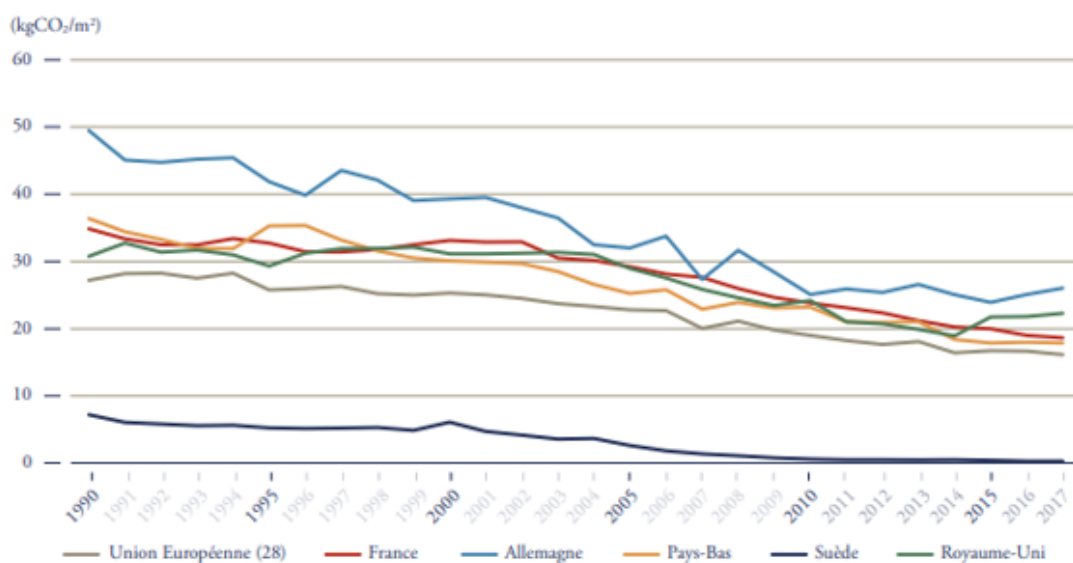
Selon le Haut Conseil pour le climat (HCC), bien qu'ayant le climat le plus doux des pays comparés (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne, Suède), la France est le deuxième pays le plus consommateur avant l'Allemagne. Selon le HCC, en tenant compte des différences de climat et de surface de logement, elle apparaît même comme ayant les logements les plus énergivores devant la Suède, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Les logements français ont aussi la plus faible efficacité énergétique, avec une consommation de chauffage ramenée au climat européen moyen de 13,8 kgep/m² (kilogramme équivalent pétrole par mètre carré) en 2017, pour une moyenne de 9,8 kgep/m² dans l'UE :

Figure 4 - Consommation énergétique par mètre carré du chauffage des logements transposée au climat moyen dans l'UE



En ce qui concerne les émissions de CO₂, nous nous situons au-dessus de la moyenne européenne, grâce à notre ancien parc de logements chauffés à l'électricité mais nous sommes dépassés par l'Allemagne et le Royaume uni :

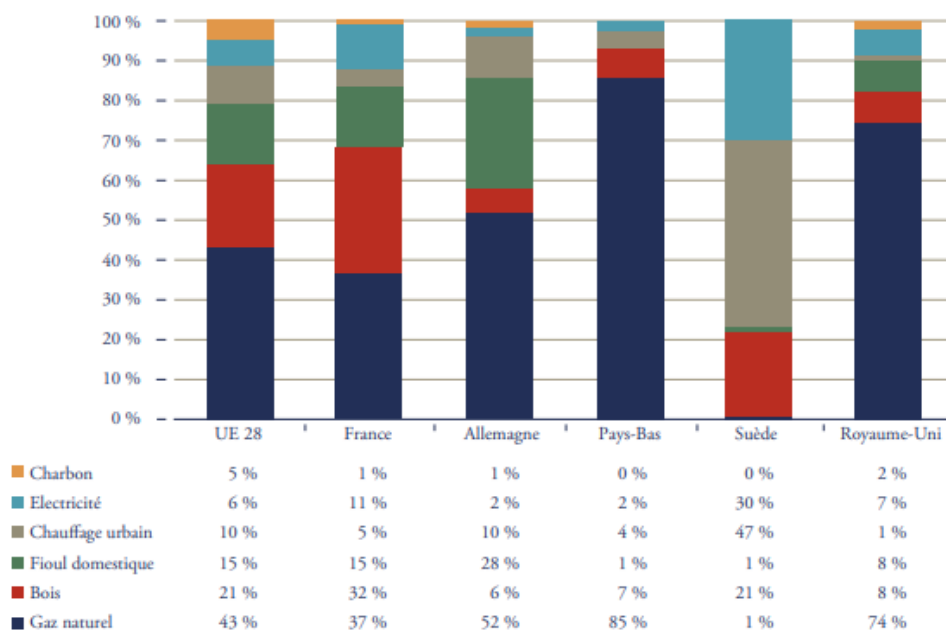
Figure 5 – Émissions directes de CO₂ par m² pour le chauffage résidentiel transposé au climat moyen de l'UE



Sources : Traitements HCC 2020 d'après la base Odyssee.

La Suède affiche la meilleure performance énergétique avec seulement 5,4 kgep/m2 en 2017 grâce à un recours important au chauffage urbain (décarboné) et au chauffage électrique. Elle utilise à plein le potentiel de son électricité décarbonée :

Figure 6 – Mix énergétique pour le chauffage résidentiel en énergie finale en 2017



Voilà le résultat de notre politique d'économies d'énergie menée depuis 40 ans qui a constitué la principale dimension de notre politique énergétique : les deuxièmes consommations les plus élevées de l'Union Européenne et des émissions de CO2 supérieures à la moyenne européenne.

La nouvelle réglementation thermique RE2020, qui entre en vigueur en juin 2021 marque une rupture en intégrant pour la première fois une limitation des émissions de CO2. 25 ans après la première COP sur le climat qui a eu lieu à Berlin en 1995, la réglementation française prend en compte les émissions de CO2 !

Cette nouvelle réglementation fixe un seuil maximum d'émissions de CO2 qui rend techniquement impossible le recours au chauffage au gaz dans les maisons individuelles en 2021 et dans les immeubles collectifs en 2024 (Donc 29 ans après la première COP...). Mais dans la continuité idéologique de la RE 2012, elle fixe un quota maximum de consommation d'énergies primaires (!!!) par m2 de bâtiment qui a pour objectif d'empêcher de recourir au chauffage électrique et ainsi à l'électricité nucléaire....Alors que le chauffage électrique avec les nouveaux convecteurs capable de stocker de l'énergie constitue la meilleure solution dans un bâtiment très isolé et qu'il constitue le meilleur moyen de décarboner le chauffage des locaux comme nous le montre la Suède.

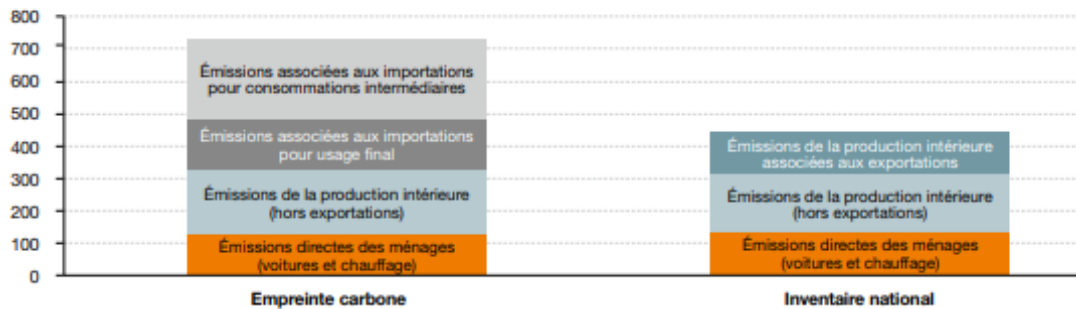
L'échec de notre politique d'économies d'énergie est tellement lourd de conséquences pour le climat et pour les Français, notre retard dans la lutte contre les émissions de CO2 est tellement important que nous préconisons une commission d'enquête parlementaire sur la politique française d'économie d'énergie et sur le fonctionnement de l'ADEME.

Nous préconisons de ne garder de la RE 2020 que les préconisations concernant l'isolation des logements, la taxation carbone instaurée par ailleurs incitant naturellement les constructeurs et les clients à choisir les modes de construction et les modes de chauffage les moins émetteurs de CO2, car les moins coûteux. Selon le contexte et la situation des ressources locales, cela pourra être du solaire thermique, la pompe à chaleur, le chauffage au bois, la géothermie, le chauffage électrique, des réseaux de chaleur. C'est la voie qui a fait la réussite de la Suède.

D. Réindustrialiser avec des usines électriques

L'analyse de notre empreinte carbone constitue le véritable moyen d'évaluer notre situation en termes d'émissions de CO₂. En effet, l'empreinte carbone intègre toutes les émissions induites par la consommation en France, de produits fabriqués en France et à l'étranger. L'empreinte carbone comporte donc à la fois des émissions ayant lieu en France (lors de la production ou de la consommation des produits) et à l'étranger (produits fabriqués à l'étranger et importés en France).

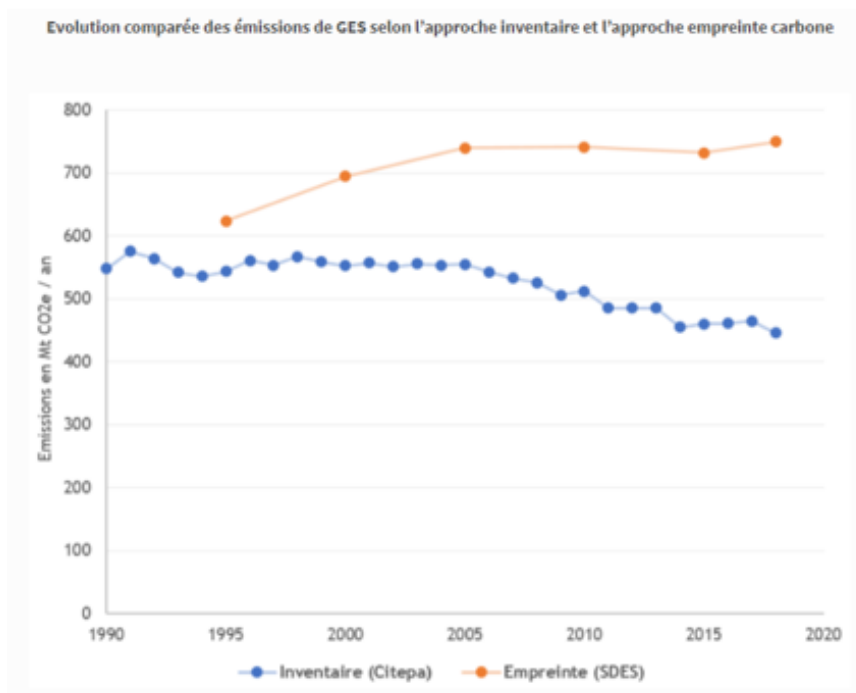
Graphique 4 : comparaison de l'empreinte carbone et de l'inventaire national, en France, en 2014
En Mt CO₂ éq



Notes : GES pris en compte : CO₂, CH₄ et N₂O ; les émissions intérieures de l'empreinte (émissions directes des ménages et émissions de la production intérieure) ne sont pas strictement identiques aux émissions de l'inventaire hors exportation dans la mesure où les émissions de l'empreinte, pour les transports, incluent les GES émis par les Français à l'étranger et excluent ceux émis par les étrangers en France.
Champ : France métropolitaine + Drom (périmètre Kyoto).
Sources : Citepa ; AIE ; FAO ; Douanes ; Eurostat ; Insee. Traitements : SDES, 2019

Le résultat est accablant pour notre pays. Il contredit tous nos discours publics et met en cause les politiques que nous avons menées jusqu'à présent. Au total entre 1995 et 2018 :

- Emissions de CO₂ sur le territoire national (ce que nous affichons) : - 21 %
- Empreinte carbone (la réalité de l'ensemble de nos émissions) : + 20 %



En fait, nos bons chiffres en matière d'émissions de CO2 en comparaison avec d'autres pays découlent de deux facteurs :

- **Notre parc nucléaire qui nous procure une électricité décarbonée à 90 %,**
- **Notre désindustrialisation qui a délocalisé nos émissions de CO2 !**

D'après le SDeS (Service de la donnée et des études statistiques), **les émissions associées aux importations ont quasiment doublé entre 1995 et 2018**, les biens et services des pays exportateurs présentant le plus souvent des intensités en GES plus élevées qu'en France. C'est pourquoi l'augmentation des importations contribue à la progression du niveau de notre empreinte. **Les émissions importées représentent plus de la moitié de l'empreinte carbone de la France (57% en 2018)**, alors qu'en valeur, elles ne représentent que 20% du PIB français. **Davantage que les émissions de CO2 sur le territoire national !**

Encore une fois, sous l'emprise des extrémistes verts, les responsables politiques ont été amenés à mener une politique anti-industrielle, doublement perdante, sur le plan du climat et sur le plan social.

Pour le moment, les autorités du pays ne se hâtent pas pour s'attaquer à cet enjeu crucial pour le climat. La loi énergie-climat ne prévoit que de fixer un « plafond indicatif » à compter de 2022 pour notre empreinte carbone dont les émissions importées font partie.

Pour la Fondation Concorde, réindustrialiser est un enjeu crucial pour réduire nos émissions de CO2. Produire en France, c'est éviter les émissions de CO2 entraînées par le transport de marchandises sur de longues distances, c'est bénéficier d'une électricité décarbonée à 90% grâce au parc nucléaire français. C'est produire dans des entreprises industrielles parmi les plus efficaces au monde sur les plans énergétiques et climatiques.

Aussi proposons nous de :

- Faire de la réindustrialisation une politique prioritaire du pays tant ses effets seront bénéfiques sur le plan écologique, social et économique.

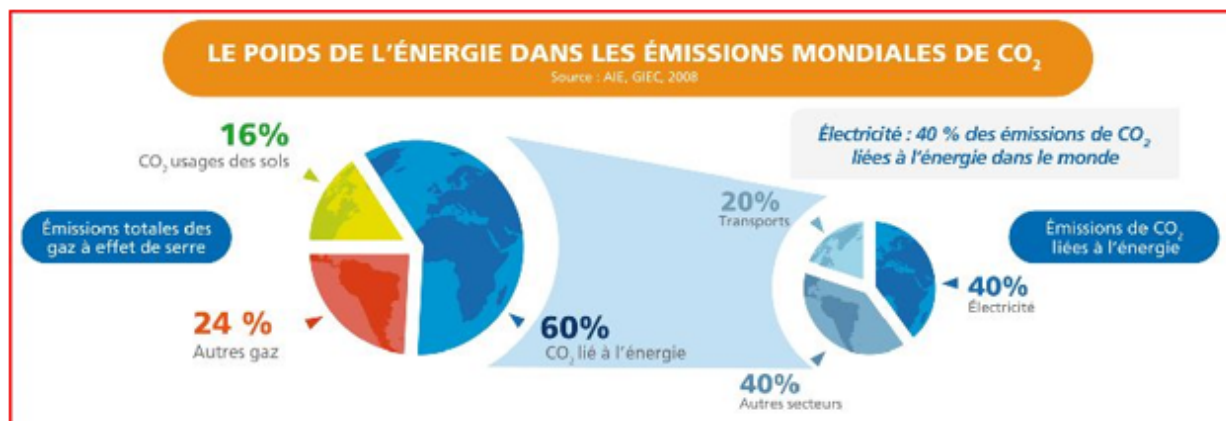
- **Affecter une part des recettes de la taxe carbone à la suppression des impôts de production qui pénalise notre industrie en comparaison avec nos concurrents.**

- Lancer un projet « usines électriques » dans lesquelles les technologies électriques (rayonnements infra-rouges, ultra-violets, micro-ondes, induction, compression mécanique de vapeur, pompes à chaleur, effet joule) remplaceront l'utilisation de la vapeur (produite avec des chaudières utilisant des combustibles fossiles, elle représente le principal vecteur énergétique de l'industrie) en mobilisant des crédits pour la recherche et en fédérant les acteurs des filières industrielles.

E. Mettre fin à cette politique inutile de remplacement de l'électricité nucléaire décarbonée par les ENR intermittentes et, au contraire, faire fonctionner le plus longtemps possible le parc nucléaire existant

L'électricité est le pivot de la transition énergétique vers des énergies décarbonées pour deux raisons :

a) La production d'électricité est la première source d'émission de CO₂ : 40% des émissions de CO₂ sont liées à l'énergie dans le monde :



Réussir la transition énergétique, c'est donc d'abord réussir à décarboner la production d'électricité. Selon les travaux du GIEC, il faut que l'électricité soit décarbonée à 80% en 2050 pour limiter le réchauffement climatique à 2°C.

b) L'électricité est la seule énergie pouvant être décarbonée et pouvant se substituer à grande échelle aux énergies fossiles pour le transport, le chauffage des locaux et l'eau, les nombreux processus industriels nécessitant du chauffage.

Or, la France, avec une production électrique décarbonée à 90 % grâce à ses centrales nucléaires, figure parmi les 6 pays qui ont déjà atteint l'objectif fixé par le GIEC. Parmi ces six pays dont 80% de la production d'électricité provient de sources faiblement carbonées, quatre recourent à des centrales nucléaires, Suisse, Suède, France et Brésil, les deux autres bénéficiant de ressources hydrauliques abondantes.

Elle a donc tous les moyens d'engager la phase 2 de la transition climatique, à savoir utiliser au maximum son électricité décarbonée pour remplacer les énergies fossiles dans toutes les utilisations de l'énergie. Cela doit être la priorité de notre politique énergétique. Sa production d'électricité décarbonée à 90 % constitue la pierre angulaire de la décarbonation de l'ensemble de la consommation d'énergie du pays.

Le parc nucléaire français existant, qui fournit une électricité décarbonée et pilotable à un prix imbattable, constitue en fait un actif irremplaçable... **Faire fonctionner nos centrales nucléaires au moins jusqu'à 60 ans renvoie le déclenchement des investissements de renouvellement de nos capacités électriques à 2035, soit 15 ans pour développer de nouvelles centrales nucléaires compétitives ou pour développer des solutions alternatives basées sur une exploitation performante des énergies renouvelables. Dans 15 ans, les technologies auront beaucoup progressé.**

Cela veut dire tout de suite revenir sur la décision d'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim. Pour pallier la fermeture anticipée de Fessenheim, nous ne pouvons en effet que recourir davantage aux centrales à charbon françaises (Cordemais) et allemandes.

Cela nécessite de revenir sur la décision injustifiable tant sur le plan économique que sur le plan climatique de fermer prématurément 14 réacteurs nucléaires d'ici 2035 et, au contraire, de tout faire pour prolonger leur utilisation dans le temps. Inspirons-nous à cet égard du régulateur américain qui a autorisé la centrale nucléaire de Turkey Point à fonctionner jusqu'à 80 ans.

Il faut en fait penser notre politique énergétique en termes de succession du parc nucléaire existant et non en termes de remplacement.

Ces quinze années doivent être mises à profit pour investir massivement dans la R&D sur le stockage de l'énergie électrique. C'est le verrou qu'il faut absolument débloquer pour envisager un développement des énergies renouvelables intermittentes. Il faut par ailleurs supprimer les subventions aux filières de production d'électricité renouvelable pour mettre un terme au gaspillage de l'argent des Français et surtout pour inciter les producteurs d'électricité renouvelables à développer des solutions compétitives et adaptées réellement à la fourniture d'électricité grâce au soutien du prix du CO2.

Nous aurons ainsi en 2035 le choix entre plusieurs options pour succéder au parc nucléaire

- 1) Développer exclusivement une production électrique renouvelable
- 2) Reconstruire un nouveau parc nucléaire
- 3) Construire un mix décarboné Nucléaire / ENR.

Pour le moment, le nucléaire représente la seule solution existante à l'échelle du monde réellement capable de respecter l'objectif de 80% d'électricité décarbonée des énergies renouvelables en 2050 en complément des énergies renouvelables. C'est la voie qu'empruntent par exemple la Grande-Bretagne et la Chine avec la CGNPC (China General Nuclear Power Corporation) qui à la fois exploite 11 des 20 centrales nucléaires chinoises et développe l'énergie éolienne et solaire ainsi que des moyens d'optimiser leur association grâce à l'intelligence artificielle. C'est la voie qu'empruntent par exemple la Grande-Bretagne et la Chine avec la CGN

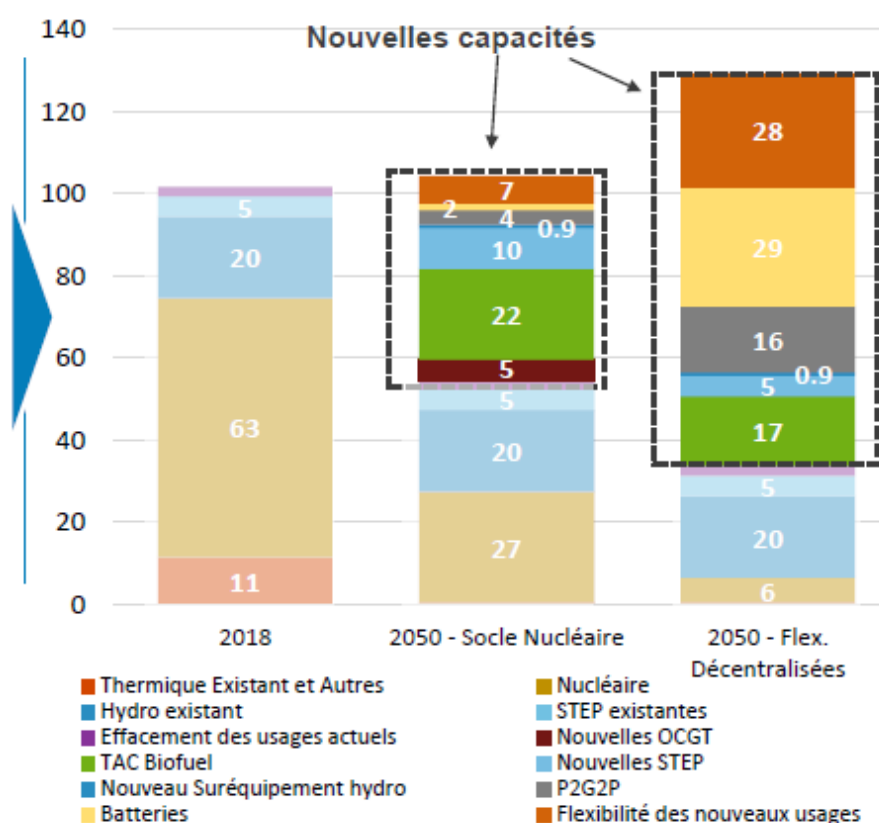
(China General Nuclear Power Corporation) qui s'est donnée pour mission de « développer une énergie propre au service de l'humanité ». Pour la Chine et la CGN, la transition énergétique consiste à remplacer les énergies fossiles par des énergies propres décarbonées telles que les énergies nucléaires, éoliennes et solaires. D'un côté la CGN développe avec succès l'électricité nucléaire (l'EPR de Taishan a été le plus productif au monde en 2019), de l'autre côté elle développe les énergies éoliennes et solaires ainsi que des moyens d'optimiser leur association grâce à l'intelligence artificielle. La CGN développe ce modèle d'énergies propres dans le monde, par exemple en Grande Bretagne où elle développe la centrale nucléaire d'Hinkley Point en partenariat avec EDF ainsi que des parcs éoliens.

En effet, de fait de leur extrême variabilité de production et de l'absence de stockage à grande échelle et de stockage inter-saisonnier, la plupart des systèmes électriques devront toujours en effet avoir recours pour partie à une production d'électricité pilotable. L'alternative pilotable à la production nucléaire consiste à capturer le carbone émis par des centrales thermiques et à le réinjecter dans d'anciens puits de pétrole. Mais cette solution est en phase de développement, sera coûteuse et ne sera pas disponible partout.

Pour comprendre cet enjeu de pilotabilité de la production d'électricité, il faut avoir en tête que la consommation française d'électricité varie de 1 à 3 entre son minimum et son maximum et que la production d'électricité éolienne, elle, enregistre des variations de production de 1 à 160 sur une année et que la production photovoltaïque tombe à zéro la nuit. **Avec des moyens pilotables, il est déjà très ardu de satisfaire les variations de consommation de 1 à 3 avec des moyens. Les satisfaire avec une production majoritaire pouvant varier de 1 à 160 représente un immense défi que l'on ne sait pas relever avec les technologies existantes.**

L'étude menée par Compass-lexecon montre que dans le scénario 2050 où on réduirait au maximum le recours aux centrales nucléaires, il faudrait construire et combiner une masse gigantesque de nouvelles capacités de flexibilité : 95 GW de batteries, STEP, TAC biofuel, consommation interruptible, STEP, Power-to-Gas-To-Power... à comparer à notre capacité actuelle de 100 GW.

Capacité flexible en France (GW)



Alors que plusieurs de ces solutions restent hypothétiques, il faudra les additionner et les combiner pour assurer notre fourniture d'électricité. Si l'une vient à manquer, notre approvisionnement en électricité ne pourra être assuré dans sa totalité. Ce scénario emporte tellement d'aléas en termes de réalisation et de faisabilité que nous ne serons pas en mesure d'utiliser l'électricité pour décarboner l'ensemble de l'économie.

La fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim met déjà en risque notre approvisionnement en électricité puisque le Gouvernement a publié le 23/11/2020 un plan de restrictions « *mon ecowatt* », votre météo de l'électricité pour une « *consommation responsable* ». Désormais, les citoyens seront « *responsables de leur coupure d'électricité* » ! « *En vous inscrivant à l'alerte vigilance coupure, vous serez averti en cas de risque de coupure. Vous saurez quels éco-gestes sont les plus efficaces et à quel moment les appliquer. En participant à ce dispositif citoyen, vous contribuez à assurer l'alimentation de tous en électricité. Chaque geste compte, rejoignez le mouvement !* » Qu'en sera-t-il quand nous aurons fermé 15 réacteurs supplémentaires ?

Dûment coraquéés par les extrémistes verts, nos gouvernements ont planifié la pénurie d'électricité du pays et maintenant organisent son rationnement !